



No. 92F0171GIF au catalogue

Fichiers des limites cartographiques Recensement de 2001

Guide de référence



STATISTIQUE CANADA

GEO

STATISTICS CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada 

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée au centre régional de consultation le plus près de votre localité.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont offertes, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements
ATS
Renseignements par courriel
Site Web

1 800 263-1136
1 800 363-7629
infostats@statcan.ca
www.statcan.ca

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada

Fichiers des limites cartographiques Recensement de 2001

Guide de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2002

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Octobre 2002

N° 92F0171GIF au catalogue

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Quoi de neuf?

Deuxième édition

- On a généralisé l'hydrographie en retirant les petits lacs du fichier afin de réduire le bruit. On a enlevé les fleuves se jetant dans les océans, puis on a extrait l'hydrographie intérieure (rivière à traits doubles et polygones de lac) pour créer l'hydrographie supplémentaire.

Première édition

- Les Fichiers des limites des aires de diffusion (AD) de 2001 remplacent les fichiers des limites de secteurs de dénombrement (SD) qui ont été produits pour le Recensement de 1996. L'aire de diffusion est une nouvelle région géographique normalisée. Elle remplace le secteur de dénombrement comme unité de base pour la diffusion.
- Le Fichier des limites des parties des localités désignées montrant la composante des subdivisions de recensement (SDR) est accessible dans le fichier des limites des localités désignées.
- Dans le Fichier des limites des divisions de recensement, on peut obtenir le fichier des limites des régions économiques.
- La classification des secteurs statistiques est offerte pour chaque subdivision de recensement dans le fichier des limites cartographiques des subdivisions de recensement.
- On a ajouté des détails hydrographiques de GéoBase hydrologie niveau 0 et de la Base nationale de données topographiques en guise de référence pour déterminer les limites. Les données topographiques numériques qui sont incluses dans la Base nationale de données topographiques sont fournies par Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada.

©Sa Majesté La Reine du Chef du Canada.
Reproduit avec la permission de Ressources naturelles Canada.

- On a réussi, pour tout le Canada, à faire correspondre les limites avec les routes des Fichiers du réseau routier (FRR); on peut utiliser les routes des Fichiers du réseau routier comme éléments de référence pour toutes les limites dans les Fichiers des limites cartographiques (FLC).
- Toute l'information spatiale se fonde maintenant sur le Système de référence nord-américain de 1983.

Note 1 : Les Fichiers des limites cartographiques de 2001 sont la version du Recensement de 2001 des Fichiers numériques cartographiques de 1996. Les produits des Fichiers numériques des limites ont été abandonnés.

Note 2 : D'autres fichiers de limites, qui ne correspondent pas, sur le plan de la localisation, aux Fichiers des limites cartographiques ou aux Fichiers du réseau routier, sont accessibles dans le site de GéoGratis (www.geogratias.gc.ca) et dans le site de Statistique Canada (www.statcan.ca). L'utilisateur peut télécharger ces fichiers. Pour obtenir d'autres renseignements sur les fichiers qui conviennent à votre application, veuillez consulter la section 3, **Comment utiliser ce produit**.

Table des matières

1.	À propos de ce guide.....	1
2.	Aperçu	2
3.	Comment utiliser ce produit.....	5
4.	Aire de diffusion	9
5.	Provinces et territoires	17
6.	Circonscription électorale fédérale, Ordonnance de représentation de 1996	23
7.	Région économique (fichier accessible avec le FLC des divisions de recensement)	29
8.	Division de recensement.....	35
9.	Subdivision de recensement unifiée	41
10.	Subdivision de recensement.....	48
11.	Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement.....	56
12.	Secteur de recensement.....	63
13.	Région urbaine.....	70
14.	Localité désignée et parties de localité désignée	77
15.	Glossaire	85
	Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, recensement de 2001	92
	Annexe B : Unités géographiques par province et territoire, recensement de 2001.....	93
	Annexe C : Codes d'identification uniques uniformisés en fonction des autres produits géographiques	94
	Annexe D : Règles de désignation des fichiers de données spatiales.....	96
	Annexe E : Unités géographiques par RMR et AR	99
	Annexe F : Historique	101
	Annexe G : Précision de localisation du réseau routier de la Base géographique nationale	104
	Annexe H : La couverture d'hydrographie supplémentaire	106

Annexe I : Notes sur les aires de diffusion dans les fichiers de limites cartographiques	111
Annexe J : Notes sur les Fichiers des limites cartographiques des localités désignées et des subdivisions de recensement faisant partie de localités désignées.....	113
Annexe K : Notes sur les Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion, des subdivisions de recensement, des subdivisions de recensement unifiées, des divisions de recensement et des circonscriptions électorales fédérales ayant un polygone lamelle	114
Annexe L : Genres de subdivision de recensement selon la province et le territoire, recensement de 2001.....	116
Références	118
Produits et services de la Géographie.....	120
Entente de licence d'utilisation finale	127

1. À propos de ce guide

Le présent guide de référence est destiné aux utilisateurs d'un ou de tous les produits de la série des fichiers des limites cartographiques (FLC).

La section **Aperçu** donne des renseignements sur toute la série de produits et leur description ainsi que sur les méthodes utilisées pour créer ces produits.

Chacune des 12 sections suivantes porte sur un Fichiers des limites cartographiques et comporte trois sous-sections : le **Contenu**, la **Qualité des données** et la **Spécifications techniques**. Le contenu et la spécifications techniques de chaque produit sont décrits de la façon suivante : le nombre d'unités géographiques, le nombre de polygones, la structure des **codes géographiques** et le cliché d'enregistrement. En outre, on y présente une description de la méthode de dérivation ou des facteurs de la qualité de données spécifiques à chaque fichier s'il y a lieu.

L'énoncé de la qualité des données comporte des renseignements pour déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier. La Spécifications techniques précise la configuration du système, le mode d'installation, le cliché d'enregistrement et le volume des fichiers (en méga-octets). Dans cette section, le choix de lettres minuscules ou majuscules pour les noms de fichiers et la description des clichés d'enregistrement peut ne pas correspondre à la combinaison réelle de lettres majuscules et minuscules du produit. Le volume des fichiers peut être légèrement différent de celui qui est indiqué dans le tableau pertinent.

Les termes et les concepts géographiques sont décrits brièvement dans le **glossaire**. Des explications supplémentaires figurent aussi dans le *Dictionnaire du recensement de 2001* (produit no 92-378-XIF au catalogue).

Ce guide de référence n'indique pas quels progiciels permettent d'utiliser les fichiers des limites cartographiques. Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs des logiciels concernés pour avoir des renseignements à cet égard. Statistique Canada tient une liste à jour des distributeurs en mesure de fournir les Fichiers du réseau routier de 2001 dans un format compatible avec leur logiciel. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près.

Ce guide a été réalisé à partir de la meilleure information existante au moment de sa diffusion. Il ne constitue nullement une garantie de l'exactitude des données dans le cas où l'on ferait des observations différentes de celles énoncées ici. Bon nombre de codes géographiques et de valeurs quantitatives qu'on trouve dans le présent guide ont été transcrits à partir d'écrans d'ordinateurs ou de rapports internes, puis ont été entrés manuellement. Toutes les mesures possibles ont été prises pour livrer un produit entièrement vérifié. On ne peut toutefois garantir la fiabilité des données à 100 %.

2. Aperçu

Les fichiers des limites cartographiques

Les **fichiers des limites cartographiques** (FLC) constituent une série de produits qui contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien. On fournira un fichier séparé qui indiquera les lacs intérieurs importants et les rivières à traits doubles. Dans le reste du texte, on utilisera le générique « hydrographie » pour parler des lacs et des rives. Les coordonnées sont la latitude et la longitude, et sont fondées sur le **Système de référence nord-américain** de 1983 (NAD83). Les Fichiers des limites cartographiques de 2001 remplacent les Fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits en vue du Recensement de 1996.

Les Fichiers des limites cartographiques sont offerts pour les niveaux géographiques *normalisés* suivants¹ :

- **provinces et territoires** (produit no 92F0160XCF au catalogue);
- **circonscriptions électorales fédérales** (Ordonnance de représentation de 1996) (produit no 92F0163XCF au catalogue);
- **divisions de recensement** (produit no 92F0161XCF au catalogue);
- **régions économiques** (produit no 92F0161XCF au catalogue);
- **subdivisions de recensement unifiées** (produit no 92F0167XCF au catalogue);
- **subdivisions de recensement** (SDR) (produit no 92F0162XCF au catalogue);
- **régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement** (RMR/AR) (produit no 92F0166XCF au catalogue);
- **secteurs de recensement** (SR) (produit no 92F0168XCF au catalogue);
- **régions urbaines** (produit no 92F0164XCF au catalogue);
- **localités désignées** (produit no 92F0165XCF au catalogue);
- **aires de diffusion** (AD) (nouvelle région géographique en 2001) (produit no 92F0169XCF au catalogue).

On peut acheter tous les Fichiers des limites cartographiques comme fichiers nationaux. Les fichiers des limites indiquant les secteurs de recensement, les agglomérations de recensement et les subdivisions de recensement sont offerts en tant que produits normalisés pour :

- le Canada;
- les 10 provinces et 3 territoires;
- les 27 RMR;
- les 19 AR avec SR.

On peut se procurer les sous-ensembles des Fichiers des limites cartographiques dans les bureaux régionaux comme produit personnalisé.

1. Dans le présent guide de référence, on utilise les termes « niveau géographique normalisé » ou « unités géographiques normalisées » pour renvoyer aux niveaux géographiques définis dans la *Classification géographique type* et aux niveaux géographiques établis principalement pour recueillir et diffuser des données de recensement. L'*annexe A* de ce guide comporte un diagramme illustrant la hiérarchie des niveaux géographiques normalisés.

Figure 1, montre les détails hydrographiques qu'on trouve dans les Fichiers des limites cartographiques:

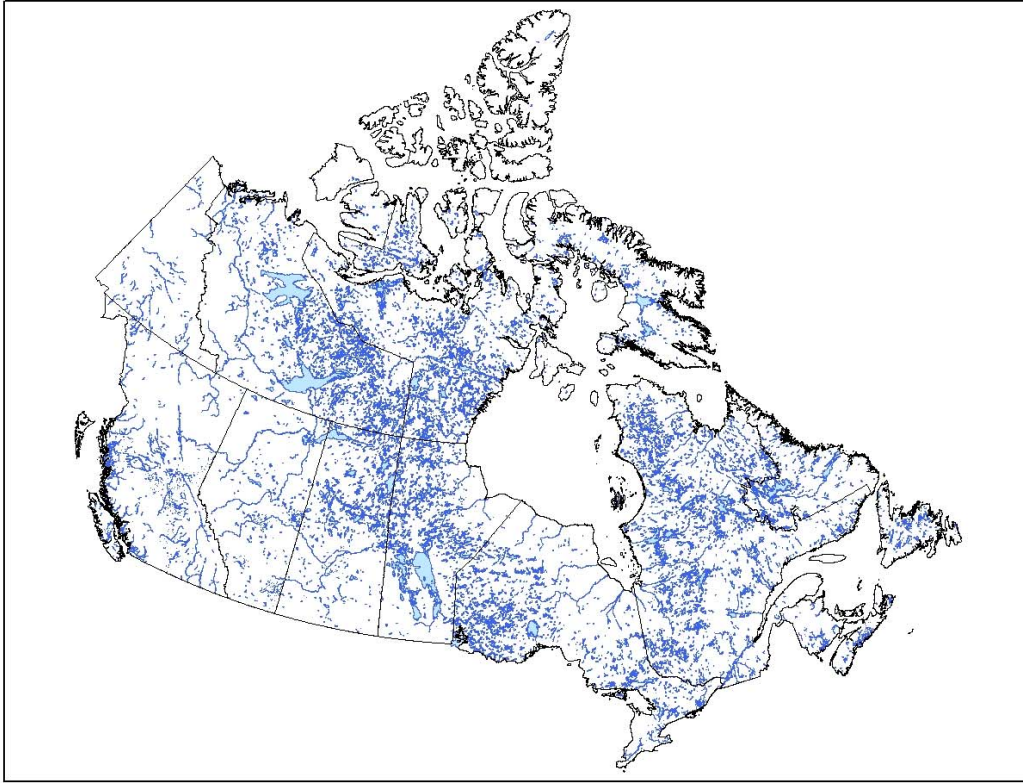


Figure 1 : Fichier des limites cartographiques, provinces et territoires, avec hydrographie, recensement de 2001

Il existe également des couvertures hydrographiques supplémentaires pouvant être utilisées avec les Fichiers des limites cartographiques. Veuillez consulter l'annexe H pour obtenir d'autres renseignements. Figure 2 montre le Fichier des limites cartographiques de la Subdivision de recensement de Vancouver avec les éléments hydrographiques supplémentaires et la couche des Etats-Unis d'Amérique :

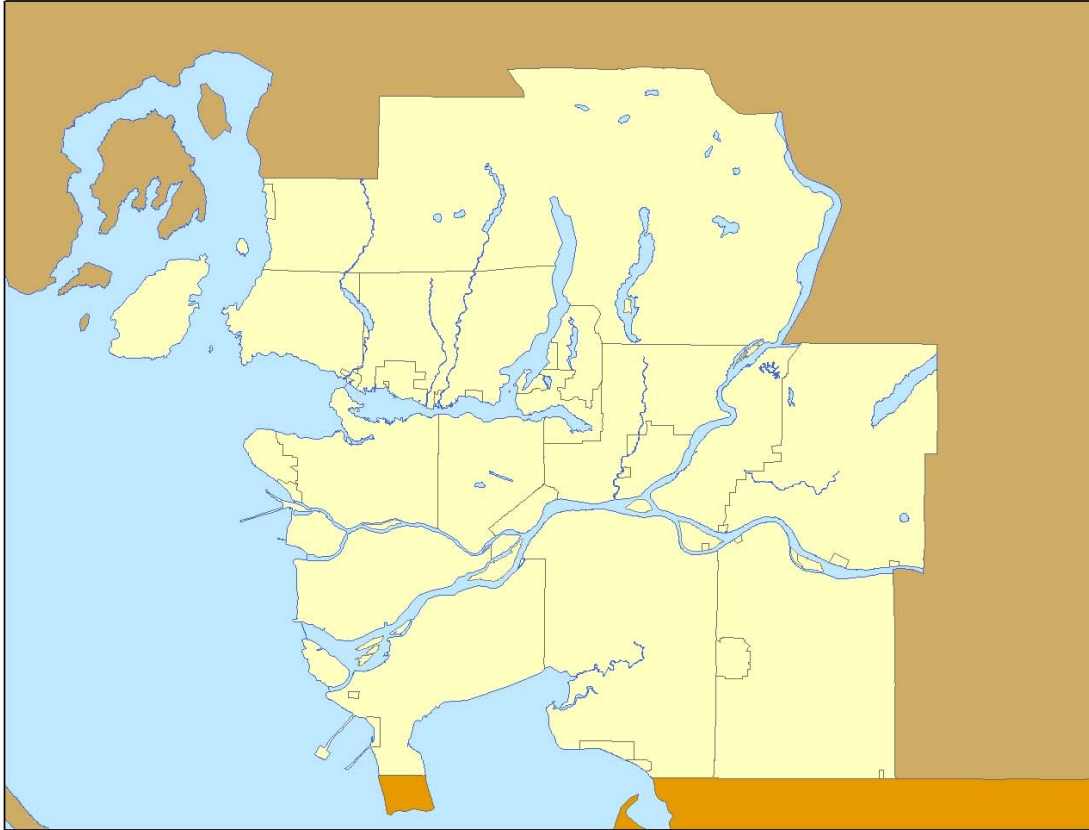


Figure 2 : Limites de subdivisions de recensement de la région métropolitaine du recensement de Vancouver.

Date de référence

La **date de référence géographique** est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement sont recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2001 ainsi que les limites des régions géographiques contenues dans les Fichiers des limites cartographiques, la date de référence géographique était le **1^{er} janvier 2001**.

3. Comment utiliser ce produit

Objet du produit

On a produit les Fichiers des limites cartographiques (FLC) pour appuyer l'analyse spatiale et la cartographie thématique de données du Recensement de la population de 2001, pour lesquelles des rives réalistes sont nécessaires. On peut également les utiliser avec des données du Recensement de l'agriculture ou avec d'autres données de Statistique Canada pour l'analyse et la cartographie thématique.

Utilisés avec un logiciel approprié, les Fichiers des limites cartographiques offrent un cadre à la cartographie thématique permettant d'appuyer des applications comme les études de la population et de l'utilisation des sols, la recherche sociale et économique et les études de marché. Les identificateurs géographiques établissent un lien entre les données statistiques et les limites des régions géographiques. On peut aussi utiliser les Fichiers des limites cartographiques pour créer de nouvelles régions géographiques en regroupant les régions géographiques normalisées et pour procéder à d'autres manipulations de données au moyen du logiciel de l'utilisateur. Sur le plan de la localisation, les Fichiers des limites cartographiques correspondent aux **Fichiers du réseau routier** (FRR) et aux **Fichiers schématiques du réseau routier**, lesquels peuvent offrir un contexte géographique additionnel pour les applications de cartographie.

On a créé les Fichiers des limites cartographiques pour la cartographie thématique, et particulièrement pour la cartographie choroplèthe des données de recensement. On a intégré les rives et les nappes d'eau intérieures aux limites pour permettre aux utilisateurs d'ombrer plus facilement les polygones de territoire. Les éléments hydrographiques supplémentaires permettent aussi de faciliter la cartographie de l'hydrographie et du territoire situés à l'extérieur de la masse terrestre du Canada. Veuillez consulter l'annexe H pour de plus amples renseignements à ce sujet. Les limites des fichiers des limites cartographiques incluent le littoral entourant le Canada et les rives des grandes nappes d'eau intérieures du pays (c.-à.-d. les grands lacs).

On a créé les fichiers des limites des régions urbaines pour pouvoir ombrager les régions plus urbanisées dans le cadre de la cartographie des autres limites, comme les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ou des secteurs de recensement (disponibles dans les fichiers des limites cartographiques).

À partir d'Internet, on peut télécharger, sans frais, d'autres fichiers de limites semblables aux Fichiers des limites cartographiques.

Utilisation des Fichiers des limites cartographiques avec d'autres fichiers de limites

Lorsqu'ils s'interrogent sur la façon d'utiliser les Fichiers des limites cartographiques, les utilisateurs doivent se renseigner sur la compatibilité de ces fichiers avec d'autres fichiers semblables. On peut télécharger d'autres fichiers de limites à partir d'Internet. Ces fichiers comportent certains des mêmes niveaux géographiques que ceux figurant dans les Fichiers des limites cartographiques. Voici quelques-uns des produits de cartographie qu'on peut se procurer :

Fichier des limites de l'écoumène de population dans le site Internet de Statistique Canada

Les Fichiers des limites de l'**écoumène** de population comportent des limites d'écoumènes généralisées. Le fichier des limites des Provinces et Territoires peut-être utilisé pour produire des

cartes thématiques à petite échelle contenant des données statistiques, elle inclut les traits hydrographiques majeurs. Le fichier des limites des divisions de recensement (DR) de l'écoumène de population ayant au moins une enclave d'écoumène pour chaque DR peut-être utilisé pour produire des cartes thématiques à petite échelle contenant des données statistiques par division de recensement.

Le Fichier des limites de l'écoumène de 2001 **ne correspond pas, sur le plan de la localisation**, avec la série des Fichiers des limites cartographiques. On recommande d'utiliser les Fichiers des limites cartographiques pour la cartographie thématique et la consultation des données de recensement aux niveaux géographiques plus détaillés. ***Les utilisateurs qui souhaitent se servir du fichier des limites de l'écoumène de population avec d'autres fichiers de limites doivent tenir compte des différences de localisation.***

Le fichier est offert gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada à l'adresse : www.statcan.ca.

Fichiers de limites offerts dans GéoGratis

On peut télécharger, sans frais, divers fichiers de limites à partir du site Web GéoGratis, à l'adresse : www.geogratias.gc.ca. Certains de ces fichiers conviennent à la cartographie à petite échelle, ce qui n'est pas le cas des Fichiers des limites cartographiques car ils sont trop détaillés.

Les fichiers offerts par GéoGratis contiennent également les limites du Recensement de 2001, établies par la Division de la géographie, mais les limites ont été déplacées pour correspondre, sur le plan de la localisation, avec les traits hydrographiques de la GéoBase hydrologie niveau 0. Les fichiers de limites de GéoGratis ne correspondent pas, sur le plan de la localisation, aux Fichiers du réseau routier ou aux Fichiers schématiques du réseau routier offerts par Statistique Canada. (Toutefois, les fichiers de limites de GéoGratis correspondent, en termes de localisation, aux autres fichiers accessibles par le truchement de GéoGratis). Veuillez consulter le site www.geogratias.gc.ca pour obtenir d'autres renseignements sur les fichiers de GéoGratis.

On recommande d'utiliser les Fichiers des limites cartographiques pour la cartographie thématique et la consultation des données de recensement à des niveaux géographiques plus détaillés. Lorsqu'on décide de l'ensemble des fichiers de limites à utiliser, il faut tenir compte des autres données géospatiales qui seront utilisées avec les fichiers de limites.

Restrictions

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques ne soutient pas les applications cadastrales, d'arpentage ou de génie.

Les données de source servant à créer les produits sont associées à des échelles très différentes. Par conséquent, les cartes tracées à l'aide des Fichiers des limites cartographiques ne seront pas précises si leur échelle est plus grande que l'échelle du matériel qui a servi à leur création. Tout particulièrement, on ne pourra se servir des rives initialement numérisées à une échelle de 1 : 1 000 000 (à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement [RMR] et des agglomérations de recensement [AR]) pour la cartographie à grande échelle.

Les Fichiers des limites cartographiques sont recommandés pour la cartographie de portées locale et régionale. On peut indiquer les limites aux échelles variant entre 1 : 1 000 000 et 1 : 5 000 000,

ainsi que 1 : 250 000 et plus de détails pour les cartes contenant des données à l'intérieur des régions métropolitaine de recensement et des agglomérations de recensement.

Méthodes

Création de la couche hydrographique

Pour créer la couche hydrographique, on a choisi les polygones hydrographiques tirés de la Base nationale des données topographiques (BNDT) (les cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000) et de la GéoBase hydrologie niveau 0. On a utilisé les nappes d'eau les plus importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 tirées de la Base nationale des données topographiques pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Les traits hydrographiques de la GéoBase hydrologie niveau 0 ont été utilisés pour le reste du Canada. On a généralisé l'hydrographie en retirant les petits lacs du fichier afin de réduire le bruit. On a enlevé les fleuves se jetant dans les océans, puis on a extrait l'hydrographie intérieure (rivière à traits doubles et polygones de lac) pour créer l'hydrographie supplémentaire.

Création de la couche de données de base sur les limites

À partir de la **Base géographique nationale** (BGN), on a établi une couche de données de base sur les limites (sans traits hydrographiques). Ce fichier numérique comprend des polygones et des codes d'identification pour les niveaux géographiques supérieurs.

Création de la couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques

La couche des données hydrographiques a été intégrée à la couche des données de base sur les limites pour la création d'une couche de données ayant des rives, des lacs intérieurs et des rivières réalistes. On a vérifié cette couche pour s'assurer que tous les polygones nécessaires pour distinguer les aires de diffusion, les localités désignées et les circonscriptions électorales fédérales étaient présents. Cette vérification a été faite à l'aide de l'information sur les limites de la Base géographique nationale et de l'information figurant dans les tableaux ORACLE de la Base d'extraction de données.

Création des limites pour les Fichiers des limites cartographiques

Chaque fichier de limites a été créé en regroupant les polygones compris dans la **couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques**. Les fichiers des limites des aires de diffusion ont été créés en regroupant les polygones formant les aires de diffusion individuelles. (Toutes les limites qui ne servaient pas à distinguer les aires de diffusion ont été retirées du fichier.) En outre, les fichiers des limites des localités désignées et les fichiers des limites des circonscriptions électorales fédérales ont été créés de la même manière, à partir de la couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques. Tous les fichiers de limites ont été créés en regroupant les polygones tirés des fichiers des limites des aires de diffusion.

Information sur les attributs de Fichiers des limites cartographiques

Des renseignements supplémentaires, comme le nom de chaque unité de limite, ont été inclus dans les fichiers des limites. Cette information a été tirée de la Base d'extraction de données. Par exemple, pour les fichiers des limites des localités désignées, le nom et le type de la localité désignée ont été indiqués à titre d'attributs des polygones des localités désignées.

Finalement, les fichiers ont été vérifiés, traduits et étiquetés adéquatement.

Comparaison avec d'autres produits

Les Fichiers des limites cartographiques de 2001 remplacent les fichiers numériques cartographiques de 1996. Les améliorations suivantes ont été apportées aux fichiers du Recensement de 2001 :

- On utilise davantage de détails hydrographiques tirés de la GéoBase hydrologie niveau 0 (hydrographie à l'échelle de 1 : 1 000 000) et de la Base nationale des données topographiques (dans les régions métropolitaines) comme éléments de référence pour soutenir les limites (veuillez consulter l'annexe H).
- Meilleure correspondance avec les routes des Fichiers du réseau routier (FRR) pour tout le Canada; les routes des Fichiers du réseau routier peuvent servir de référence à l'égard de *toutes* les limites des Fichiers des limites cartographiques.

Voici les nouveaux fichiers de limites accessibles dans cette série pour le Recensement de 2001 :

- Fichier des limites des aires de diffusion;
- Le Fichier des limites des parties des localités désignées montrant la composante des subdivisions de recensement est accessible à partir du Fichier des limites des localités désignées;
- Le Fichier des limites des régions économiques est accessible à partir du fichier des limites des divisions de recensement.

4. Aire de diffusion

Contenu

Le Fichier des limites cartographiques (FLC) des aires de diffusion (AD) du Canada comprend les limites de 52 943 des aires de diffusion pour le Recensement de 2001. Les aires de diffusion sont une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les aires de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

Le Fichier des limites des aires de diffusion contient des polygones qui représentent les aires de diffusion. Chaque polygone encodé comme aire de diffusion comporte un ADidu (code servant à identifier chaque aire de diffusion de façon unique). Le fichier national des limites des aires de diffusion comprend les polygones représentant les aires de diffusion. On compte plus de polygones que d'aires de diffusion, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Ce fichier n'indique pas les 50 aires de diffusion complètement immergées d'eau (ou situées sur une portion de terre de moins de 10 kilomètres carrés). Il n'y a pas d'habitants dans ces aires de diffusion. Celles-ci ont été créées en raison de l'intersection des limites des régions géographiques de niveaux supérieurs. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez consulter l'annexe I.

Quelques polygones lamelles d'aires de diffusion ont été trouvés sur des îles. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez consulter l'annexe K.

Voici, pour les Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion, une répartition du nombre d'aires de diffusion et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre d'AD	Nombre de polygones	Nombre d'AD situés dans plus d'un polygone
Canada	52 943	58 550	696
Terre-Neuve-et-Labrador	1 221	1 902	92
Île-du-Prince-Édouard	224	257	24
Nouvelle-Écosse	1 396	1 566	91
Nouveau-Brunswick	1 345	1 391	29
Québec	12 153	12 593	81
Ontario	18 588	18 992	204
Manitoba	2 235	2 254	13
Saskatchewan	2 937	2 952	13
Alberta	5 143	5 154	11
Colombie-Britannique	7 437	7 849	109
Yukon	117	126	2
Territoires du Nord-Ouest	92	362	6
Nunavut	55	3 152	21

Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels des données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la Base géographique nationale sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la Base géographique nationale varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la Base géographique nationale. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la Base nationale de données topographiques pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. On a utilisé l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 à l'intérieur des régions métropolitaine de recensement et des agglomérations de recensement. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives liées à chaque caractère, tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement.

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

L'attribut de RMRidu du fichier des limites des aires de diffusion a une valeur nulle à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour chaque aire de diffusion, soit le ADidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de ADidu unique. Certains polygones n'avaient pas d'ADidu. Toutes ces aires de diffusion consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentées par un polygone, peuvent être rattachées à la même aire de diffusion.

On a vérifié chaque ADidu du Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion pour s'assurer qu'il était inscrit dans la Base d'extraction de données à titre de valeur de ADidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

$\{(p \times p) / s > 1\,000\}$ ET $\{s < 200\,000\}$ mètres

Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des Fichiers du réseau routier (FRR) et des Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR). Les arcs des Fichiers du réseau routier et des Fichiers schématiques du réseau routier ont été simplifiés pour enlever les vertex inutiles sur les segments droits (généralisé avec l'option "pointremove"). Il est possible que certains arcs diffèrent légèrement de ceux de la Base géographique nationale (quelques arcs peuvent avoir été déplacés d'environ 1 mètre).

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les Fichiers des limites cartographiques afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des Fichiers des limites cartographiques diffère de celle présentée dans les **cartes de référence**. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le **géocodage** avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les Fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (ARC_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Certaines aires de diffusion indiquées dans GéoSuite ou dans GéoRecherche ne se trouvent pas dans le Fichier des limites cartographiques des aires de diffusion. Il s'agit d'aires de diffusion qui ne comportent aucune population et dont le territoire est minime ou inexistant. (Veuillez consulter l'annexe I pour de plus amples renseignements.)

Toutefois, les **points représentatifs** des ces aires de diffusion dans GéoSuite ont été tirés sans égard à l'hydrographie utilisée dans les Fichiers des limites cartographiques; il se peut donc qu'ils ne correspondent pas aux traits hydrographiques. Ainsi, certains des points représentatifs des ces aires de diffusion dans GéoSuite peuvent se trouver dans l'eau, comme le représentent les Fichiers des limites cartographiques.

La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peu différée de celle générée par les Fichiers des limites cartographiques qui sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

Intégralité des données

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre d'aires de diffusion, ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la Base d'extraction de données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la Base géographique nationale. Certaines aires de diffusion ne se trouvent pas dans le Fichier des limites cartographiques des aires de diffusion. Il s'agit d'aires de diffusion qui ne comportent aucune population et dont le territoire est minime ou inexistant.

Veillez consulter l'annexe I pour voir la liste complète des d'aires de diffusion manquantes.

Spécifications techniques

Chaque fichier des limites cartographiques comporte deux couches de données. En les intégrant aux rives, on a redéfini les limites des régions géographiques normalisées pour les besoins de la cartographie thématique. Les fichiers supplémentaires indiquant les océans, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le Groenland et les régions limitrophes des États-Unis sont disponibles sur demande. (Veillez consulter l'annexe H pour connaître les spécifications techniques des fichiers de soutien.)

Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1
fichier d'exportation ASCII
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0
fichiers d'exportation ASCII
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Canada	gad_000b02a_f	47.12	gad_000b02m_f	35.47
Terre-Neuve-et-Labrador	gad_010b02a_f	3.36	gad_010b02m_f	2.59
St. John's (RMR)	gad_001b02a_f	0.42	gad_001b02m_f	0.31
Île-du-Prince-Édouard	gad_011b02a_f	0.33	gad_011b02m_f	0.22
Nouvelle-Écosse	gad_012b02a_f	2.59	gad_012b02m_f	2.36
Halifax (RMR)	gad_205b02a_f	0.60	gad_205b02m_f	0.48

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Nouveau-Brunswick	gad_013b02a_f	2.02	gad_013b02m_f	1.70
Moncton (AR)	gad_305b02a_f	0.20	gad_305b02m_f	0.14
Saint John (RMR)	gad_310b02a_f	0.31	gad_310b02m_f	0.26
Québec	gad_024b02a_f	9.36	gad_024b02m_f	7.15
Chicoutimi – Jonquière (RMR)	gad_408b02a_f	0.26	gad_408b02m_f	0.20
Drummondville (AR)	gad_447b02a_f	0.12	gad_447b02m_f	0.09
Granby (AR)	gad_450b02a_f	0.11	gad_450b02m_f	0.09
Montréal (RMR)	gad_462b02a_f	2.34	gad_462b02m_f	1.23
Québec (RMR)	gad_421b02a_f	0.69	gad_421b02m_f	0.44
Saint-Jean-sur-Richelieu (AR)	gad_459b02a_f	0.12	gad_459b02m_f	0.10
Sherbrooke (RMR)	gad_433b02a_f	0.20	gad_433b02m_f	0.14
Trois-Rivières (RMR)	gad_442b02a_f	0.20	gad_442b02m_f	0.15
Ontario	gad_035b02a_f	13.58	gad_035b02m_f	9.26
Barrie (AR)	gad_568b02a_f	0.18	gad_568b02m_f	0.14
Belleville (AR)	gad_522b02a_f	0.21	gad_522b02m_f	0.15
Brantford (AR)	gad_543b02a_f	0.13	gad_543b02m_f	0.09
Greater Sudbury (RMR)	gad_580b02a_f	0.23	gad_580b02m_f	0.18
Guelph (AR)	gad_550b02a_f	0.15	gad_550b02m_f	0.10
Hamilton (RMR)	gad_537b02a_f	0.56	gad_537b02m_f	0.32
Kingston (RMR)	gad_521b02a_f	0.46	gad_521b02m_f	0.30
Kitchener (RMR)	gad_541b02a_f	0.36	gad_541b02m_f	0.21
London (RMR)	gad_555b02a_f	0.42	gad_555b02m_f	0.26
North Bay (AR)	gad_575b02a_f	0.16	gad_575b02m_f	0.12
Oshawa (RMR)	gad_532b02a_f	0.27	gad_532b02m_f	0.16
Ottawa – Hull (RMR)	gad_505b02a_f	0.86	gad_505b02m_f	0.51
Peterborough (AR)	gad_529b02a_f	0.17	gad_529b02m_f	0.12
Sarnia (AR)	gad_562b02a_f	0.17	gad_562b02m_f	0.12
Sault Ste. Marie (AR)	gad_590b02a_f	0.20	gad_590b02m_f	0.14
St. Catharines – Niagara (RMR)	gad_539b02a_f	0.44	gad_539b02m_f	0.27
Thunder Bay (RMR)	gad_595b02a_f	0.29	gad_595b02m_f	0.19
Toronto (RMR)	gad_535b02a_f	2.92	gad_535b02m_f	1.53
Windsor (RMR)	gad_559b02a_f	0.38	gad_559b02m_f	0.23
Manitoba	gad_046b02a_f	1.65	gad_046b02m_f	1.26
Winnipeg (RMR)	gad_602b02a_f	0.55	gad_602b02m_f	0.28
Saskatchewan	gad_047b02a_f	1.90	gad_047b02m_f	1.44
Regina (RMR)	gad_705b02a_f	0.23	gad_705b02m_f	0.14
Saskatoon (RMR)	gad_725b02a_f	0.24	gad_725b02m_f	0.15
Alberta	gad_048b02a_f	3.29	gad_048b02m_f	2.42
Calgary (RMR)	gad_825b02a_f	0.68	gad_825b02m_f	0.37
Edmonton (RMR)	gad_835b02a_f	0.72	gad_835b02m_f	0.43
Lethbridge (AR)	gad_810b02a_f	0.12	gad_810b02m_f	0.09
Medicine Hat (AR)	gad_805b02a_f	0.16	gad_805b02m_f	0.12
Red Deer (AR)	gad_830b02a_f	0.12	gad_830b02m_f	0.09
Colombie-Britannique	gad_059b02a_f	6.08	gad_059b02m_f	4.55
Abbotsford (RMR)	gad_932b02a_f	0.17	gad_932b02m_f	0.12

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Kamloops (AR)	gad_925b02a_f	0.28	gad_925b02m_f	0.23
Kelowna (AR)	gad_915b02a_f	0.23	gad_915b02m_f	0.17
Nanaimo (AR)	gad_938b02a_f	0.17	gad_938b02m_f	0.12
Prince George (AR)	gad_970b02a_f	0.21	gad_970b02m_f	0.17
Vancouver (RMR)	gad_933b02a_f	1.28	gad_933b02m_f	0.60
Victoria (RMR)	gad_935b02a_f	0.39	gad_935b02m_f	0.23
Yukon	gad_060b02a_f	0.21	gad_060b02m_f	0.18
Territoires du Nord-Ouest	gad_061b02a_f	0.49	gad_061b02m_f	0.32
Nunavut	gad_062b02a_f	2.79	gad_062b02m_f	1.59

Représentation géographique

- Tous les fichiers distribués par la Division de la géographie font partie du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Les fichiers peuvent être consultés dans le système de coordonnées géographiques (latitude/longitude).
- Ce fichier doit être projeté pour être utile (c.-à-d. pour permettre le calcul des distances).

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les aires de diffusion:

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
ADidu	8	8	C	-
PRidu	2	2	C	-
SDRidu	7	7	C	-
RMRidu	3	3	C	-

¹ Éléments inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
AREA	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PERIMETER	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
ADidu	Numéro d'identité unique de l'aire de diffusion (les deux premiers chiffres correspondent au code de la province ou du territoire, les deux suivants à celui de la division de recensement et les quatre derniers à l'aire de diffusion).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province.
SDRidu	Numéro d'identité unique de la subdivision de recensement (code de la Classification géographique type composé du code à 2 chiffres de la province, du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement).
RMRidu	Numéro d'identité unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.

5. Provinces et territoires

Contenu

Le fichier des limites des provinces et territoires du Canada comprend les limites de l'ensemble des dix provinces et trois territoires pour le recensement de 2001. Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées.

Le fichier des limites des provinces et territoires contient des polygones qui représentent les provinces et territoires. Chaque polygone encodé comme province ou territoire comporte un PRidu (code servant à identifier chaque province ou territoire de façon unique). Les données sur les provinces ou territoires ne sont offerts qu'à l'échelle nationale. Le fichier national des limites des provinces et territoires comprend polygones représentant les dix provinces et trois territoires. On compte plus de polygones que de provinces et de territoires, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le Fichier des limites cartographiques (FLC) des provinces et territoires, une répartition du nombre de provinces et territoires et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de polygones
Canada	4 988
Terre-Neuve-et-Labrador	637
Île-du-Prince-Édouard	12
Nouvelle-Écosse	142
Nouveau-Brunswick	46
Québec	336
Ontario	120
Manitoba	1
Saskatchewan	1
Alberta	1
Colombie-Britannique	379
Yukon	9
Territoires du Nord-Ouest	264
Nunavut	3 040

Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la Base géographique nationale sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la Base géographique nationale varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la Base géographique nationale. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la Base nationale de données topographiques pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. On a utilisé l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour chaque province ou le territoire, soit le PRidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de PRidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de PRidu unique. Toutes ces provinces ou territoires consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentées par un polygone, peuvent être rattachées à la même province ou au même territoire.

On a vérifié chaque PRidu du Fichiers des limites cartographiques des provinces et territoires pour s'assurer qu'il était inscrit dans la Base d'extraction de données à titre de valeur de PRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{(périmètre x périmètre)/superficie > 1 000} ET {superficie < 200 000 mètres}

Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des Fichiers du réseau routier (FRR) et des Fichiers schématiques du réseau routier. Les arcs des Fichiers du réseau routier et des Fichiers schématiques du réseau routier ont été simplifiés pour enlever les vertex inutiles sur les segments droits (généralisé avec l'option "pointremove"). Il est possible que certains arcs diffèrent légèrement de ceux de la Base géographique nationale (quelques arcs peuvent avoir été déplacés d'environ 1 mètre).

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les Fichiers des limites cartographiques afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des Fichiers des limites cartographiques diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC_GROUPE « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le

géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les Fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (ARC_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les provinces ou territoires incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les Fichiers des limites cartographiques. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des Fichiers des limites cartographiques sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créées spécialement pour la cartographie thématique.

Intégralité des données

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de provinces et territoires, ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la Base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la Base géographique nationale.

Spécifications techniques

Chaque fichier des limites cartographiques comporte deux couches de données. En les intégrant aux rives, on a redéfini les limites des régions géographiques normalisées pour les besoins de la cartographie thématique. Les fichiers supplémentaires indiquant les océans, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le Groenland et les régions limitrophes des États-Unis sont disponibles sur demande. (Veuillez consulter l'annexe H pour connaître les spécifications techniques des fichiers de soutien.)

Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1
fichier d'exportation ASCII
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)

- format d'échange MapInfo®, version 6.0
fichiers d'exportation ASCII
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les Fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gpr_000b02a_f	11.19	gpr_000b02m_f	6.66

Représentation géographique

- Tous les fichiers distribués par la Division de la géographie font partie du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Les fichiers peuvent être consultés dans le système de coordonnées géographiques (latitude/longitude).
- Ce fichier doit être projeté pour être utile (c.-à-d. pour permettre le calcul des distances).

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les provinces et territoires :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
PRenom	25	25	C	-
PRfnom	25	25	C	-
PRidu	2	2	C	-

PReabbr	10	10	C	-
PRfabbr	10	10	C	-

¹Éléments inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
AREA	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PERIMETER	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PRfnom	Nom français de la province ou du territoire
PRanom	Nom anglais de la province ou du territoire
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
PRfabrev	Abréviation française officielle du nom de la province
PRaabrev	Abréviation anglaise officielle du nom de la province

6. Circonscription électorale fédérale, Ordonnance de représentation de 1996

Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 301 CÉF pour le Recensement de 2001. Une circonscription électorale fédérale est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées pour le Recensement de 2001 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1996. Le fichier des limites des circonscriptions électorales fédérales diffère de la version du Recensement de 1996, car il comporte des traits hydrographiques.

Le fichier des limites des circonscriptions électorales fédérales contient des polygones qui représentent les circonscriptions électorales fédérales. Chaque polygone encodé comme circonscriptions électorales fédérales comporte un CÉFidu (code servant à identifier chaque circonscription électorale fédérale de façon unique). Le fichier des limites des circonscriptions électorales fédérales n'est offert qu'à l'échelle nationale. Le fichier des limites des circonscriptions électorales fédérales comprend les polygones représentant les 301 circonscriptions électorales fédérales. On compte plus de polygones que de circonscriptions électorales fédérales, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Quelques polygones lamelles des circonscriptions électorales fédérales ont été trouvés sur des îles. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez consulter l'annexe K.

Voici, pour les Fichiers des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales, une répartition du nombre de circonscriptions électorales fédérales et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de CÉF	Nombre de polygones	Nombre de CÉF situés dans plus d'un polygone
Canada	301	5 295	68
Terre-Neuve-et-Labrador	7	643	7
Île-du-Prince-Édouard	4	18	4
Nouvelle-Écosse	11	156	9
Nouveau-Brunswick	10	56	6
Québec	75	412	8
Ontario	103	226	20
Manitoba	14	14	0
Saskatchewan	14	14	0
Alberta	26	26	0
Colombie-Britannique	34	417	11
Yukon	1	9	1
Territoires du Nord-Ouest	1	264	1
Nunavut	1	3 040	1

Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la Base géographique nationale sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la Base géographique nationale varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la Base géographique nationale. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la Base nationale de données topographiques pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. On a utilisé l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour chaque circonscription électorale fédérale, soit le CÉFidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de CÉFidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de CÉFidu unique. Toutes ces circonscriptions électorales fédérales consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, chacune représentées par un polygone, peuvent être rattachées à la même circonscription électorales fédérales.

On a vérifié chaque CÉFidu des circonscriptions électorales fédérales dans les Fichiers des limites cartographiques pour s'assurer qu'il est inscrit dans la Base d'extraction de données à titre de valeur de CÉFidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :
{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des Fichiers du réseau routier (FRR) et des Fichiers schématiques du réseau routier. Les arcs des Fichiers du réseau routier et des Fichiers schématiques du réseau routier ont été simplifiés pour enlever les vertex inutiles sur les segments droits (généralisé avec l'option "pointremove"). Il est possible que certains arcs diffèrent légèrement de ceux de la Base géographique nationale (quelques arcs peuvent avoir été déplacés d'environ 1 mètre).

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les Fichiers des limites cartographiques afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des Fichiers

des limites cartographiques diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (ARC_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les circonscriptions électorales fédérales incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les Fichiers des limites cartographiques. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des Fichiers des limites cartographiques sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créées spécialement pour la cartographie thématique.

Intégralité des données

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de circonscriptions électorales fédérales ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la Base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la Base géographique nationale.

Spécifications techniques

Chaque fichier des limites cartographiques comporte deux couches de données. En les intégrant aux rives, on a redéfini les limites des régions géographiques normalisées pour les besoins de la cartographie thématique. Les fichiers supplémentaires indiquant les océans, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le Groenland et les régions limitrophes des États-Unis sont disponibles sur demande. (Veuillez consulter l'annexe H pour connaître les spécifications techniques des fichiers de soutien.)

Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1
fichier d'exportation ASCII
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0
fichiers d'exportation ASCII
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les Fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gcef000b02a_f	12.92	gcef000b02m_f	8.67

Représentation géographique

- Tous les fichiers distribués par la Division de la géographie font partie du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Les fichiers peuvent être consultés dans le système de coordonnées géographiques (latitude/longitude).
- Ce fichier doit être projeté pour être utile (c.-à-d. pour permettre le calcul des distances).

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
CÉFnom	60	60	C	-
CÉFidu	5	5	C	-
PRidu	2	2	C	-

¹ Éléments inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
AREA	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PERIMETER	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
CÉFnom	Nom officiel de la circonscription électorale fédérale (CÉF).
CÉFidu	Numéro d'identité unique de la CÉF (composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 3 chiffres de la CÉF, Ordonnance de représentation de 1996).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.

7. Région économique (fichier accessible avec le FLC des divisions de recensement)

Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des régions économiques (RÉ) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 76 régions économiques pour le Recensement de 2001. Une région économique est constituée d'un groupe de **divisions de recensement** entières (sauf une en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale. Le fichier des limites des régions économiques est une nouveauté du Recensement de 2001 et sera offert avec le fichier des limites des divisions de recensement.

Le fichier des limites des régions économiques contient des polygones qui représentent les régions économiques. Chaque polygone encodé comme régions économiques comporte un RÉidu (code servant à identifier chaque région économique de façon unique). Le fichier des limites des régions économiques n'est offert qu'à l'échelle nationale. Le fichier des limites des régions économiques comprend les polygones représentant 76 régions économiques. On compte plus de polygones que de régions économiques, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour les Fichiers des limites cartographiques des régions économiques, une répartition du nombre de régions économiques et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de RÉ	Nombre de polygones	Nombre de RÉ situés dans plus d'un polygone
Canada	76	5 057	35
Terre-Neuve-et-Labrador	4	640	4
Île-du-Prince-Édouard	1	12	1
Nouvelle-Écosse	5	146	4
Nouveau-Brunswick	5	50	3
Québec	17	354	6
Ontario	11	131	10
Manitoba	8	9	1
Saskatchewan	6	6	0
Alberta	8	8	0
Colombie-Britannique	8	388	3
Yukon	1	9	1
Territoires du Nord-Ouest	1	264	1
Nunavut	1	3 040	1

Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation,

la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la Base géographique nationale sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la Base géographique nationale varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la Base géographique nationale, l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la Base géographique nationale. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la Base nationale de données topographiques pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. On a utilisé l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour chaque région économique, soit le RÉidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de RÉidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de RÉidu unique. Toutes ces régions économiques consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentées par un polygone, peuvent être rattachées à la même région économique.

On a vérifié chaque RÉidu des Fichiers des limites cartographiques des régions économiques pour s'assurer qu'il est inscrit dans la Base d'extraction de données à titre de valeur de RÉidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des Fichiers du réseau routier (FRR) et des Fichiers schématiques du réseau routier. Les arcs des Fichier du réseau routier et des Fichiers schématiques du réseau routier ont été simplifiés pour enlever les vertex inutiles sur les segments droits (généralisé avec l'option "pointremove"). Il est possible que certains arcs diffèrent légèrement de ceux de la Base géographique nationale (quelques arcs peuvent avoir été déplacés d'environ 1 mètre).

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les Fichiers des limites cartographiques afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des Fichiers des limites cartographiques diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les Fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (ARC_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les régions économiques incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les Fichiers des limites cartographiques. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau Fichiers des limites cartographiques sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créées spécialement pour la cartographie thématique.

Intégralité des données

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de régions économiques ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la Base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la Base géographique nationale.

Spécifications techniques

Chaque fichier des limites cartographiques comporte deux couches de données. En les intégrant aux rives, on a redéfini les limites des régions géographiques normalisées pour les besoins de la cartographie thématique. Les fichiers supplémentaires indiquant les océans, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le Groenland et les régions limitrophes des États-Unis sont disponibles sur demande. (Veuillez consulter l'annexe H pour connaître les spécifications techniques des fichiers de soutien).

Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1
fichier d'exportation ASCII
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0
fichiers d'exportation ASCII
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les Fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gre_000b02a_f	11.99	gre_000b02m_f	7.62

Représentation géographique

- Tous les fichiers distribués par la Division de la géographie font partie du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Les fichiers peuvent être consultés dans le système de coordonnées géographiques (latitude/longitude).
- Ce fichier doit être projeté pour être utile (c.-à-d. pour permettre le calcul des distances).

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les régions économiques:

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
RÉnom	90	90	C	-
RÉidu	4	4	C	-
PRidu	2	2	C	-

¹ Éléments inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
AREA	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PERIMETER	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
RÉnom	Le nom de la région économique.
RÉidu	Numéro d'identité unique de la région économique (composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 2 chiffres de la division de recensement).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.

8. Division de recensement

Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des divisions de recensement (DR) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 288 DR pour le Recensement de 2001. La DR est une région administrative qui forme une composante de la **Classification géographique type** et comprend des subdivisions de recensement. Division de recensement (DR) est le terme général qu'on attribue aux régions créées en vertu des lois provinciales (comme les comtés, les municipalités régionales de comté et les districts régionaux) ou d'autres genres de régions. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province.

Le fichier des limites des DR contient des polygones qui représentent les divisions de recensement. Chaque polygone encodé comme divisions de recensement comporte un DRidu (code servant à identifier chaque division de recensement de façon unique). Le fichier des limites des divisions de recensement n'est offert qu'à l'échelle nationale. Le fichier des limites des divisions de recensement comprend polygones représentant divisions de recensement. On compte plus de polygones que de divisions de recensement, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Quelques polygones lamelles des divisions de recensement ont été trouvés sur des îles. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez consulter l'annexe K.

Voici, pour les Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement, une répartition du nombre de divisions de recensement et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de DR	Nombre de polygones	Nombre de DR situés dans plus d'un polygone
Canada	288	5 307	87
Terre-Neuve-et-Labrador	10	646	9
Île-du-Prince-Édouard	3	15	3
Nouvelle-Écosse	18	162	14
Nouveau-Brunswick	15	62	7
Québec	99	438	12
Ontario	49	182	23
Manitoba	23	24	1
Saskatchewan	18	19	1
Alberta	19	19	0
Colombie-Britannique	28	413	12
Yukon	1	9	1
Territoires du Nord-Ouest	2	265	1
Nunavut	3	3 053	3

Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont

été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la Base géographique nationale sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la Base géographique nationale varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la Base géographique nationale. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la Base nationale de données topographiques pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. On a utilisé l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour chaque division de recensement, soit le DRidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de DRidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de DRidu unique. Toutes ces divisions de recensement consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentées par un polygone, peuvent être rattachées à la même division de recensement.

On a vérifié chaque DRidu du Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement pour s'assurer qu'il est inscrit dans la Base d'extraction de données à titre de valeur de DRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des Fichiers du réseau routier (FRR) et des Fichiers schématiques du réseau routier. Les arcs des Fichiers du réseau routier et des Fichiers schématiques du réseau routier ont été simplifiés pour enlever les vertex inutiles sur les segments droits (généralisé avec l'option "pointremove"). Il est possible que certains arcs diffèrent légèrement de ceux de la Base géographique nationale (quelques arcs peuvent avoir été déplacés d'environ 1 mètre).

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les Fichiers des limites cartographiques afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des Fichiers des limites cartographiques diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les Fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (ARC_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les divisions de recensement incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les Fichiers des limites cartographiques. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des Fichiers des limites cartographiques sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créées spécialement pour la cartographie thématique.

Intégralité des données

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de divisions de recensement ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la Base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la Base géographique nationale.

Spécifications techniques

Chaque fichier des limites cartographiques comporte deux couches de données. En les intégrant aux rives, on a redéfini les limites des régions géographiques normalisées pour les besoins de la cartographie thématique. Les fichiers supplémentaires indiquant les océans, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le Groenland et les régions limitrophes des États-Unis sont disponibles sur demande. (Veuillez consulter l'annexe H pour connaître les spécifications techniques des fichiers de soutien).

Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1
fichier d'exportation ASCII
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0
fichiers d'exportation ASCII
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les Fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gdr_000b02a_f	12.90	gdr_000b02m_f	8.68

Représentation géographique

- Tous les fichiers distribués par la Division de la géographie font partie du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Les fichiers peuvent être consultés dans le système de coordonnées géographiques (latitude/longitude).
- Ce fichier doit être projeté pour être utile (c.-à-d. pour permettre le calcul des distances).

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les divisions de recensement:

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
DRnom	50	50	C	-
DRgenre	3	3	C	-
DRidu	4	4	C	-
PRidu	2	2	C	-

¹ Éléments inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
AREA	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PERIMETER	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
Drenom	Le nom officiel de la division de recensement.
DRgenre	Le genre de division de recensement (voir le domaine).
Dridu	Numéro d'identité unique de la division de recensement (code de la Classification géographique type — composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 2 chiffres de la division de recensement).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.

Domaine

DRgenre: Le genre de région administrative considérée comme une divisions de recensement.

Genres de divisions de recensement	
Valeurs	Définitions
CTY	County
CU	Communauté urbaine
DIS	District
DIV	Division de recensement
DM	District Municipality
MRC	Municipalité régionale de comté
RD	Regional District
REG	Région
RM	Regional Municipality
TER	Territoire
UC	United Counties

9. Subdivision de recensement unifiée

Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des subdivisions de recensement unifiées (SRU) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 2 446 subdivisions de recensement unifiées pour le Recensement de 2001. Une subdivision de recensement unifiée est une région statistique comprenant des subdivisions de recensement regroupées et utilisées pour le Recensement de l'agriculture. Une subdivision de recensement unifiée est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement plutôt urbaines (villes, villages, etc.) qui ont été groupées avec des plus grandes subdivisions de recensement plutôt rurales, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

Le fichier des limites des subdivisions de recensement unifiées contient des polygones qui représentent les subdivisions de recensement. Chaque polygone encodé comme une subdivision de recensement unifiée comporte un SRU idu (code servant à identifier subdivision de recensement unifiée de façon unique). Le fichier des limites des subdivisions de recensement unifiées est offert pour le Canada et pour les provinces et territoires. Le fichier national des limites des subdivisions de recensement unifiées comprend des polygones représentant les 2446 subdivisions de recensement unifiées. On compte plus de polygones que de subdivisions de recensement unifiées, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Quelques polygones lamelles des subdivisions de recensement unifiées ont été trouvés sur des îles. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez consulter l'annexe K.

Voici, pour les Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées, une répartition du nombre de subdivisions de recensement unifiées et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de SRU	Nombre de polygones	Nombre de SRU situés dans plus d'un polygone
Canada	2 446	7 572	256
Terre-Neuve-et-Labrador	87	727	50
Île-du-Prince-Édouard	68	105	23
Nouvelle-Écosse	43	193	25
Nouveau-Brunswick	151	199	21
Québec	1 111	1 468	34
Ontario	318	479	51
Manitoba	127	136	6
Saskatchewan	301	308	6
Alberta	77	77	0
Colombie-Britannique	157	553	35
Yukon	1	9	1
Territoires du Nord-Ouest	2	265	1
Nunavut	3	3 053	3

Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la Base géographique nationale sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la Base géographique nationale varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la Base géographique nationale. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la Base nationale de données topographiques pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. On a utilisé l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour chaque subdivision de recensement unifiée, soit le SRUIdu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de SRUIdu unique. Certains polygones ne possédaient pas de SRUIdu unique. Toutes ces subdivisions de recensement unifiées consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentées par un polygone, peuvent être rattachées à la même subdivision de recensement unifiée.

On a vérifié chaque SRUIdu des Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées pour s'assurer qu'il est inscrit dans la Base d'extraction de données à titre de valeur de SRUIdu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des Fichiers du réseau routier (FRR) et des Fichiers schématiques du réseau routier. Les arcs des Fichiers du réseau routier et des Fichiers schématiques du réseau routier ont été simplifiés pour enlever les vertex inutiles sur les segments droits (généralisé avec l'option "pointremove"). Il est possible que certains arcs diffèrent légèrement de ceux de la Base géographique nationale (quelques arcs peuvent avoir été déplacés d'environ 1 mètre).

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les Fichiers des limites cartographiques afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des Fichiers

des limites cartographiques diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les Fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (ARC_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les subdivisions de recensement unifiées incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les Fichiers des limites cartographiques. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau Fichiers des limites cartographiques sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créées spécialement pour la cartographie thématique.

Intégralité des données

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de subdivisions de recensement unifiées ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la Base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la Base géographique nationale.

Spécifications techniques

Chaque fichier des limites cartographiques comporte deux couches de données. En les intégrant aux rives, on a redéfini les limites des régions géographiques normalisées pour les besoins de la cartographie thématique. Les fichiers supplémentaires indiquant les océans, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le Groenland et les régions limitrophes des États-Unis sont disponibles sur demande. (Veuillez consulter l'annexe H pour connaître les spécifications techniques des fichiers de soutien).

Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1
fichier d'exportation ASCII
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0
fichiers d'exportation ASCII
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les Fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

Province ou territoire	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gsru000b02a_f	16.47	gsru000b02m_f	12.31
Terre-Neuve-et-Labrador	gsru010b02a_f	2.14	gsru010b02m_f	1.49
Île-du-Prince-Édouard	gsru011b02a_f	0.24	gsru011b02m_f	0.17
Nouvelle-Écosse	gsru012b02a_f	0.73	gsru012b02m_f	0.56
Nouveau-Brunswick	gsru013b02a_f	0.78	gsru013b02m_f	0.60
Québec	gsru024b02a_f	2.87	gsru024b02m_f	2.36
Ontario	gsru035b02a_f	3.82	gsru035b02m_f	2.64
Manitoba	gsru046b02a_f	0.51	gsru046b02m_f	0.49
Saskatchewan	gsru047b02a_f	0.61	gsru047b02m_f	0.57
Alberta	gsru048b02a_f	0.58	gsru048b02m_f	0.62
Colombie-Britannique	gsru059b02a_f	1.83	gsru059b02m_f	1.47
Yukon	gsru060b02a_f	0.09	gsru060b02m_f	0.08
Territoires du Nord-Ouest	gsru061b02a_f	0.43	gsru061b02m_f	0.28
Nunavut	gsru062b02a_f	2.74	gsru062b02m_f	1.55

Représentation géographique

- Tous les fichiers distribués par la Division de la géographie font partie du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Les fichiers peuvent être consultés dans le système de coordonnées géographiques (latitude/longitude).
- Ce fichier doit être projeté pour être utile (c.-à-d. pour permettre le calcul des distances).

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les subdivisions de recensement unifiées:

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
SRUnom	70	70	C	-
SRUidu	7	7	C	-
Pridu	2	2	C	-

¹ Éléments seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
AREA	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PERIMETER	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
SRUnom	Le nom de la subdivision de recensement unifiée.
SRUidu	Numéro d'identité unique de la subdivision de recensement unifiée (composé du code à 2 chiffres de la province ou du territoire, du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement unifiée).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.

10. Subdivision de recensement

Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des subdivisions de recensement (SDR) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 5 600 SDR pour le Recensement de 2001. Une subdivision de recensement est une région administrative qui forme une composante de la Classification géographique type et comprend des aires de diffusion (AD). Subdivision de recensement est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou les territoires considérés comme des équivalents municipaux à des fins statistiques (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

Le fichier des limites des subdivisions de recensement contient des polygones qui représentent les subdivisions de recensement. Chaque polygone encodé comme une subdivision de recensement comporte un SRidu (code servant à identifier chaque subdivision de recensement de façon unique). Les fichiers des limites des subdivisions de recensement sont offerts pour le Canada et pour les provinces et territoires, ainsi que pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement. Le fichier national des limites des subdivisions de recensement comprend des polygones représentant les subdivisions de recensement. On compte plus de polygones que de subdivisions de recensement, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Quelques polygones lamelles des subdivisions de recensement ont été trouvés sur des îles. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez consulter l'annexe K.

Voici, pour les Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement, une répartition du nombre de subdivision de recensement et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de SDR	Nombre de polygones	Nombre de SDR situés dans plus d'un polygone
Canada	5 600	11 416	566
Terre-Neuve-et-Labrador	381	1 061	63
Île-du-Prince-Édouard	113	152	26
Nouvelle-Écosse	98	262	37
Nouveau-Brunswick	275	335	29
Québec	1 476	1 947	91
Ontario	586	892	101
Manitoba	298	360	32
Saskatchewan	1 002	1 136	54
Alberta	452	481	16
Colombie-Britannique	816	1 353	98
Yukon	35	43	1
Territoires du Nord-Ouest	37	309	5
Nunavut	31	3 085	13

Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la Base géographique nationale sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la Base géographique nationale varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la Base géographique nationale. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la Base nationale de données topographiques pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. On a utilisé l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Les RMRidu 996; 997; 998 et 999 indiquent qu'aucune régions métropolitaines de recensement ou agglomérations de recensement n'est présente dans ces secteurs. Ces valeurs n'ont aucune signification particulière et peuvent donc être considérées comme nulles.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour chaque subdivision de recensement, soit le SDRidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de SDRidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de SDRidu unique. Toutes ces subdivisions de recensement consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentées par un polygone, peuvent être rattachées à la même subdivision de recensement.

On a vérifié chaque SDRidu du Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement pour s'assurer qu'il est inscrit dans la Base d'extraction de données à titre de valeur de SDRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :
{(périmètre x périmètre)/superficie > 1 000} ET {superficie < 200 000 mètres}

Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des Fichiers du réseau routier (FRR) et des Fichiers schématiques du réseau routier. Les arcs des Fichiers du réseau routier et des Fichiers schématiques du réseau routier ont été simplifiés pour enlever les vertex inutiles sur les segments droits (généralisé avec l'option "pointremove"). Il est possible que certains arcs diffèrent légèrement de ceux de la Base géographique nationale (quelques arcs peuvent avoir été déplacés d'environ 1 mètre).

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les Fichiers des limites cartographiques afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des Fichiers des limites cartographiques diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les Fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (ARC_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les SDR incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les Fichiers des limites cartographiques. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des Fichiers des limites cartographiques sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créées spécialement pour la cartographie thématique.

Intégralité des données

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de subdivisions de recensement ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la Base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la Base géographique nationale.

Spécifications techniques

Chaque fichier des limites cartographiques comporte deux couches de données. En les intégrant aux rives, on a redéfini les limites des régions géographiques normalisées pour les besoins de la cartographie thématique. Les fichiers supplémentaires indiquant les océans, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le Groenland et les régions limitrophes des États-Unis sont disponibles sur demande. (Veuillez consulter l'annexe H pour connaître les spécifications techniques des fichiers de soutien).

Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1
fichier d'exportation ASCII
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0
fichiers d'exportation ASCII
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les Fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Canada	gsdr000b02a_f	19.80	gsdr000b02m_f	15.50
Terre-Neuve-et-Labrador	gsdr010b02a_f	2.48	gsdr010b02m_f	1.81
St. John's (RMR)	gsdr001b02a_f	0.24	gsdr001b02m_f	0.18
Île-du-Prince-Édouard	gsdr011b02a_f	0.28	gsdr011b02m_f	0.20
Nouvelle-Écosse	gsdr012b02a_f	0.78	gsdr012b02m_f	0.62
Halifax (RMR)	gsdr205b02a_f	0.11	gsdr205b02m_f	0.11
Nouveau-Brunswick	gsdr013b02a_f	0.92	gsdr013b02m_f	0.62
Moncton (AR)	gsdr305b02a_f	0.08	gsdr305b02m_f	0.08
Saint John (RMR)	gsdr310b02a_f	0.14	gsdr310b02m_f	0.11
Québec	gsdr024b02a_f	3.38	gsdr024b02m_f	2.86
Chicoutimi – Jonquière (RMR)	gsdr408b02a_f	0.10	gsdr408b02m_f	0.08

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Drummondville (AR)	gsdr447b02a_f	0.07	gsdr447b02m_f	0.07
Granby (AR)	gsdr450b02a_f	0.07	gsdr450b02m_f	0.07
Montréal (RMR)	gsdr462b02a_f	0.24	gsdr462b02m_f	0.20
Québec (RMR)	gsdr421b02a_f	0.18	gsdr421b02m_f	0.14
Saint-Jean-sur-Richelieu (AR)	gsdr459b02a_f	0.08	gsdr459b02m_f	0.07
Sherbrooke (RMR)	gsdr433b02a_f	0.09	gsdr433b02m_f	0.08
Trois-Rivières (RMR)	gsdr442b02a_f	0.08	gsdr442b02m_f	0.07
Ontario	gsdr035b02a_f	4.38	gsdr035b02m_f	3.24
Barrie (AR)	gsdr568b02a_f	0.07	gsdr568b02m_f	0.07
Belleville (AR)	gsdr522b02a_f	0.13	gsdr522b02m_f	0.10
Brantford (AR)	gsdr543b02a_f	0.07	gsdr543b02m_f	0.06
Greater Sudbury (RMR)	gsdr580b02a_f	0.07	gsdr580b02m_f	0.07
Guelph (AR)	gsdr550b02a_f	0.07	gsdr550b02m_f	0.07
Hamilton (RMR)	gsdr537b02a_f	0.10	gsdr537b02m_f	0.08
Kingston (RMR)	gsdr521b02a_f	0.32	gsdr521b02m_f	0.21
Kitchener (RMR)	gsdr541b02a_f	0.08	gsdr541b02m_f	0.07
London (RMR)	gsdr555b02a_f	0.12	gsdr555b02m_f	0.10
North Bay (AR)	gsdr575b02a_f	0.10	gsdr575b02m_f	0.08
Oshawa (RMR)	gsdr532b02a_f	0.08	gsdr532b02m_f	0.07
Ottawa – Hull (RMR)	gsdr505b02a_f	0.10	gsdr505b02m_f	0.09
Peterborough (AR)	gsdr529b02a_f	0.08	gsdr529b02m_f	0.08
Sarnia (AR)	gsdr562b02a_f	0.10	gsdr562b02m_f	0.08
Sault Ste. Marie (AR)	gsdr590b02a_f	0.14	gsdr590b02m_f	0.11
St. Catharines – Niagara (RMR)	gsdr539b02a_f	0.15	gsdr539b02m_f	0.12
Thunder Bay (RMR)	gsdr595b02a_f	0.19	gsdr595b02m_f	0.14
Toronto (RMR)	gsdr535b02a_f	0.21	gsdr535b02m_f	0.16
Windsor (RMR)	gsdr559b02a_f	0.20	gsdr559b02m_f	0.15
Manitoba	gsdr046b02a_f	0.68	gsdr046b02m_f	0.64
Winnipeg (RMR)	gsdr602b02a_f	0.11	gsdr602b02m_f	0.09
Saskatchewan	gsdr047b02a_f	1.03	gsdr047b02m_f	0.92
Regina (RMR)	gsdr705b02a_f	0.10	gsdr705b02m_f	0.09
Saskatoon (RMR)	gsdr725b02a_f	0.10	gsdr725b02m_f	0.08
Alberta	gsdr048b02a_f	0.92	gsdr048b02m_f	0.96
Calgary (RMR)	gsdr825b02a_f	0.09	gsdr825b02m_f	0.08
Edmonton (RMR)	gsdr835b02a_f	0.15	gsdr835b02m_f	0.14
Lethbridge (AR)	gsdr810b02a_f	0.07	gsdr810b02m_f	0.07
Medicine Hat (AR)	gsdr805b02a_f	0.08	gsdr805b02m_f	0.08
Red Deer (AR)	gsdr830b02a_f	0.07	gsdr830b02m_f	0.06
Colombie-Britannique	gsdr059b02a_f	2.45	gsdr059b02m_f	2.04
Abbotsford (RMR)	gsdr932b02a_f	0.07	gsdr932b02m_f	0.07
Kamloops (AR)	gsdr925b02a_f	0.15	gsdr925b02m_f	0.13
Kelowna (AR)	gsdr915b02a_f	0.09	gsdr915b02m_f	0.08
Nanaimo (AR)	gsdr938b02a_f	0.12	gsdr938b02m_f	0.10
Prince George (AR)	gsdr970b02a_f	0.10	gsdr970b02m_f	0.09
Vancouver (RMR)	gsdr933b02a_f	0.15	gsdr933b02m_f	0.12

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Victoria (RMR)	gsdr935b02a_f	0.18	gsdr935b02m_f	0.14
Yukon	gsdr060b02a_f	0.12	gsdr060b02m_f	0.11
Territoires du Nord-Ouest	gsdr061b02a_f	0.45	gsdr061b02m_f	0.30
Nunavut	gsdr062b02a_f	2.76	gsdr062b02m_f	1.56

Représentation géographique

- Tous les fichiers distribués par la Division de la géographie font partie du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Les fichiers peuvent être consultés dans le système de coordonnées géographiques (latitude/longitude).
- Ce fichier doit être projeté pour être utile (c.-à-d. pour permettre le calcul des distances).

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les subdivisions de recensement:

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
SDRnom	70	70	C	-
SDRgenre	3	3	C	-
SDRidu	7	7	C	-
PRidu	2	2	C	-
RMRidu	3	3	C	-
RÉidu	4	4	C	-
CSScode	1	1	C	-

¹ Éléments inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
AREA	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PERIMETER	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
SDRnom	Le nom officiel de la subdivision de recensement.
SDRgenre	Le genre de subdivision de recensement (voir le domaine).
SDRidu	Numéro d'identité unique de la subdivision de recensement (code de la Classification géographique type composé du code à 2 chiffres de la province, du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
RMRidu	Numéro d'identité unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
RÉidu	Numéro d'identité unique de la région économique.
CSScode	Code de la Classification des secteurs statistiques (voir le domaine).

Domaine

Code CSS

La **Classification des secteurs statistiques (CSS)** regroupe les SDR selon qu'elles font partie d'une RMR, d'une AR, d'une zone d'influence des RMR et des AR (ZIM forte, ZIM modérée, ZIM faible ou ZIM sans influence) ou des territoires (Territoires du Nord-Ouest, Yukon et Nunavut). La CSS est utilisée aux fins de la diffusion des données.

Classification des secteurs statistiques (CSS)	
Valeurs	Spécifications
1	Toutes les subdivisions de recensement (SDR) dans les régions métropolitaines de recensement (RMR)
2	Toutes les SDR dans les agglomérations de recensement (AR) ayant au moins un secteur de recensement dans la province
3	Toutes les SDR dans les AR sans secteur de recensement dans la province
4	Toutes les SDR de la province dans la catégorie de ZIM forte
5	Toutes les SDR de la province dans la catégorie de ZIM modérée
6	Toutes les SDR de la province dans la catégorie de ZIM faible
7	Toutes les SDR de la province dans la catégorie de ZIM sans influence
8	Les SDR dans les trois territoires

Veuillez consulter l'annexe K pour une liste de genres et descriptions par province/territoire.

11. Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

Contenu

Le Fichier des limites cartographiques (FLC) des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 27 régions métropolitaines de recensement et des 113 agglomérations de recensement pour le Recensement de 2001. Une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement est formée d'une grande région urbaine (appelée **noyau urbain**) ainsi que d'une ou plusieurs municipalités adjacentes. Un noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants pour former une agglomération de recensement et au moins 100 000 habitants pour former une région métropolitaine de recensement. Pour être incluses dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Le Fichier des limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement contient des polygones qui représentent les régions métropolitaines de recensement ou des agglomérations de recensement. Chaque polygone encodé comme une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement comporte un RMRidu (code servant à identifier chaque région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement de façon unique). Le fichier des limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement est offert seulement à l'échelle nationale. Le fichier national des limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement comprend des polygones représentant les 140 régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement. On compte plus de polygones que de régions métropolitaines de recensement ou d'agglomérations de recensement, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le Fichier des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement, une répartition du nombre de région métropolitaine de recensement d'agglomération de recensement et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de RMR ou AR	Nombre de polygones	Nombre de RMR et AR situés dans plus d'une partie
Canada	140	337	43
Terre-Neuve-et-Labrador	5	8	2
Île-du-Prince-Édouard	2	5	1
Nouvelle-Écosse	5	67	3
Nouveau-Brunswick	6*	12	2*
Québec	34*	51	5*
Ontario	41*	104	19*
Manitoba	4	5	1
Saskatchewan	9*	9	*
Alberta	12*	13	1*
Colombie-Britannique	25	61	9

Yukon	1	1	0
Territoires du Nord-Ouest	1	1	0
Nunavut	-	-	-

Nota : Les numéros suivis du signe «*» signifient qu'au moins une région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement croise des limites provinciales. Dans chacun des cinq cas, la région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement est comptée dans les deux provinces.

Répartition des régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement croisant des limites provinciales :

Provinces	RMRidu	Nom du RMR/AR	Genre du RMR/AR
Nouveau-Brunswick Québec	330	Campbellton	agglomération de recensement
Québec Ontario	502	Hawkesbury	agglomération de recensement
Québec Ontario	505	Ottawa - Hull	région métropolitaine de recensement
Québec Ontario	515	Pembroke	agglomération de recensement
Saskatchewan Alberta	840	Lloydminster	agglomération de recensement

Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la Base géographique nationale sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la Base géographique nationale varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la Base géographique nationale. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la Base nationale de données topographiques pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. On a utilisé l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour chaque région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement, soit le RMRidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de RMRidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de RMRidu unique. Toutes ces régions métropolitaines de

recensement et agglomérations de recensement consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentées par un polygone, peuvent être rattachées à la même région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement.

On a vérifié chaque RMRidu du Fichiers des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement pour s'assurer qu'il est inscrit dans la Base d'extraction de données à titre de valeur de RMRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des Fichiers du réseau routier (FRR) et des Fichiers schématiques du réseau routier. Les arcs des Fichiers du réseau routier et des Fichiers schématiques du réseau routier ont été simplifiés pour enlever les vertex inutiles sur les segments droits (généralisé avec l'option "pointremove"). Il est possible que certains arcs diffèrent légèrement de ceux de la Base géographique nationale (quelques arcs peuvent avoir été déplacés d'environ 1 mètre).

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les Fichiers des limites cartographiques afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des Fichiers des limites cartographiques diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les Fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (ARC_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de

celle générée par les Fichiers des limites cartographiques. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des Fichiers des limites cartographiques sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créées spécialement pour la cartographie thématique.

Intégralité des données

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la Base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la Base géographique nationale.

Spécifications techniques

Chaque fichier des limites cartographiques comporte deux couches de données. En les intégrant aux rives, on a redéfini les limites des régions géographiques normalisées pour les besoins de la cartographie thématique. Les fichiers supplémentaires indiquant les océans, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le Groenland et les régions limitrophes des États-Unis sont disponibles sur demande. (Veuillez consulter l'annexe H pour connaître les spécifications techniques des fichiers de soutien).

Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1
fichier d'exportation ASCII
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0
fichiers d'exportation ASCII
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les Fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les

applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	grmr000b02a_f	3.58	grmr000b02m_f	2.20

Représentation géographique

- Tous les fichiers distribués par la Division de la géographie font partie du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Les fichiers peuvent être consultés dans le système de coordonnées géographiques (latitude/longitude).
- Ce fichier doit être projeté pour être utile (c.-à-d. pour permettre le calcul des distances).

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement:

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
RMRnom	25	25	C	-
RMRidu	3	3	C	-
RMRgenre	1	1	C	-
PRidu	2	2	C	-

¹ Éléments inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
AREA	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PERIMETER	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
RMRnom	Le nom officiel de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
RMRidu	Numéro d'identité unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
RMRgenre	Champ à caractère unique indiquant si l'unité est une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement (voir le domaine).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.

Domaine

RMRgenre: Champ comportant un caractère permettant de déterminer si l'unité est une régions métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.

Genre de région	
Valeurs	Spécifications
B	Région métropolitaine de recensement
D	Agglomération de recensement

12. Secteur de recensement

Contenu

Les fichiers des limites cartographiques (FLC) des secteurs de recensement (SR) comprend les limites de l'ensemble des 4 798 SR pour le Recensement de 2001. Les secteurs de recensement sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont situés au sein de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Les fichiers des limites des secteurs de recensement contient des polygones qui représentent les secteurs de recensement. Chaque polygone ayant un code de région métropolitaine de recensement ou d'agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement possède un SRidu (un code servant à identifier chaque SR de façon unique). Les fichiers des limites des secteurs de recensement est offert pour le Canada, pour les provinces ou territoires et pour les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement. Le fichier national des limites des secteurs de recensement comprennent des polygones représentant les 4 798 secteurs de recensement. On compte plus de polygones que de secteurs de recensement, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour les Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement, une répartition du nombre de secteur de recensement et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de SR	Nombre de polygones	Nombre de SR situés dans plus d'un polygone
Canada	4 798	4 938	63
Terre-Neuve-et-Labrador	45	47	1
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-
Nouvelle-Écosse	86	131	9
Nouveau-Brunswick	71	74	3
Québec	1 263	1 270	6
Ontario	2 013	2 070	29
Manitoba	165	165	0
Saskatchewan	101	101	0
Alberta	457	457	0
Colombie-Britannique	597	623	15
Yukon	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-
Nunavut	-	-	-

Les traits d'arcs du fichier sont classifiés soit comme limites cartographiques (ARC_CLASS = "BO") ou soit comme faisant partie du réseau hydrographique (ARC_CLASS = "HY"). Afin de permettre aux utilisateurs de créer correctement des cartes thématiques, les limites cartographiques ne croisent pas les limites du réseau hydrographique.

Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la Base géographique nationale sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la Base géographique nationale varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la Base géographique nationale. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la Base nationale de données topographiques pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. On a utilisé l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Les RMRidu 996; 997; 998 et 999 indiquent qu'aucune région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement n'est présente dans ces secteurs. Ces valeurs n'ont aucune signification particulière et peuvent donc être considérées comme nulles.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour chaque secteur de recensement, soit le SRidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de SRidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de SRidu unique. Tous ces secteurs de recensement consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentées par un polygone, peuvent être rattachées au même secteur de recensement.

On a vérifié chaque SRidu du Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement pour s'assurer qu'il est inscrit dans la Base d'extraction de données à titre de valeur de SRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

$\{(p \times p) / s > 1\ 000\}$ ET $\{s < 200\ 000\}$ mètres

Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des Fichiers du réseau routier (FRR) et des Fichiers schématiques du réseau routier. Les arcs des Fichiers du réseau routier et des Fichiers schématiques du réseau routier ont été simplifiés pour enlever les vertex inutiles sur les segments droits (généralisé avec l'option "pointremove"). Il est possible que certains arcs diffèrent légèrement de ceux de la Base géographique nationale (quelques arcs peuvent avoir été déplacés d'environ 1 mètre).

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les Fichiers des limites cartographiques afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des Fichiers des limites cartographiques diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les Fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (ARC_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les secteurs de recensement inclus dans ce fichier correspondent à ceux que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les Fichiers des limites cartographiques. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des Fichiers des limites cartographiques sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créées spécialement pour la cartographie thématique.

Intégralité des données

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de secteurs de recensement ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la Base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la Base géographique nationale.

Spécifications techniques

Chaque fichier des limites cartographiques comporte deux couches de données. En les intégrant aux rives, on a redéfini les limites des régions géographiques normalisées pour les besoins de la cartographie thématique. Les fichiers supplémentaires indiquant les océans, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le Groenland et les régions limitrophes des États-Unis sont disponibles sur demande. (Veuillez consulter l'annexe H pour connaître les spécifications techniques des fichiers de soutien).

Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1
fichier d'exportation ASCII
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0
fichiers d'exportation ASCII
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gsr_000b02a_f	5.62	gsr_000b02m_f	3.90
Terre-Neuve-et-Labrador	gsr_010b02a_f	0.28	gsr_010b02m_f	0.22
St. John's (RMR)	gsr_001b02a_f	0.28	gsr_001b02m_f	0.22
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	gsr_012b02a_f	0.29	gsr_012b02m_f	0.24
Halifax (RMR)	gsr_205b02a_f	0.29	gsr_205b02m_f	0.24
Nouveau-Brunswick	gsr_013b02a_f	0.21	gsr_013b02m_f	0.18
Moncton (AR)	gsr_305b02a_f	0.10	gsr_305b02m_f	0.08
Saint John (RMR)	gsr_310b02a_f	0.18	gsr_310b02m_f	0.15
Québec	gsr_024b02a_f	1.12	gsr_024b02m_f	0.80
Chicoutimi – Jonquière (RMR)	gsr_408b02a_f	0.13	gsr_408b02m_f	0.11
Drummondville (AR)	gsr_447b02a_f	0.08	gsr_447b02m_f	0.07
Granby (AR)	gsr_450b02a_f	0.08	gsr_450b02m_f	0.07
Montréal (RMR)	gsr_462b02a_f	0.64	gsr_462b02m_f	0.45
Québec (RMR)	gsr_421b02a_f	0.27	gsr_421b02m_f	0.20
Saint-Jean-sur-Richelieu (AR)	gsr_459b02a_f	0.10	gsr_459b02m_f	0.08
Sherbrooke (RMR)	gsr_433b02a_f	0.10	gsr_433b02m_f	0.09
Trois-Rivières (RMR)	gsr_442b02a_f	0.10	gsr_442b02m_f	0.08
Ontario	gsr_035b02a_f	2.54	gsr_035b02m_f	1.70

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Barrie (AR)	gsr_568b02a_f	0.09	gsr_568b02m_f	0.08
Belleville (AR)	gsr_522b02a_f	0.15	gsr_522b02m_f	0.12
Brantford (AR)	gsr_543b02a_f	0.08	gsr_543b02m_f	0.07
Greater Sudbury (RMR)	gsr_580b02a_f	0.12	gsr_580b02m_f	0.11
Guelph (AR)	gsr_550b02a_f	0.08	gsr_550b02m_f	0.08
Hamilton (RMR)	gsr_537b02a_f	0.21	gsr_537b02m_f	0.16
Kingston (RMR)	gsr_521b02a_f	0.35	gsr_521b02m_f	0.24
Kitchener (RMR)	gsr_541b02a_f	0.14	gsr_541b02m_f	0.11
London (RMR)	gsr_555b02a_f	0.19	gsr_555b02m_f	0.15
North Bay (AR)	gsr_575b02a_f	0.11	gsr_575b02m_f	0.10
Oshawa (RMR)	gsr_532b02a_f	0.12	gsr_532b02m_f	0.10
Ottawa – Hull (RMR)	gsr_505b02a_f	0.26	gsr_505b02m_f	0.20
Peterborough (AR)	gsr_529b02a_f	0.10	gsr_529b02m_f	0.08
Sarnia (AR)	gsr_562b02a_f	0.11	gsr_562b02m_f	0.09
Sault Ste. Marie (AR)	gsr_590b02a_f	0.15	gsr_590b02m_f	0.12
St. Catharines – Niagara (RMR)	gsr_539b02a_f	0.21	gsr_539b02m_f	0.16
Thunder Bay (RMR)	gsr_595b02a_f	0.21	gsr_595b02m_f	0.15
Toronto (RMR)	gsr_535b02a_f	0.78	gsr_535b02m_f	0.54
Windsor (RMR)	gsr_559b02a_f	0.24	gsr_559b02m_f	0.18
Manitoba	gsr_046b02a_f	0.20	gsr_046b02m_f	0.14
Winnipeg (RMR)	gsr_602b02a_f	0.20	gsr_602b02m_f	0.14
Saskatchewan	gsr_047b02a_f	0.07	gsr_047b02m_f	0.13
Regina (RMR)	gsr_705b02a_f	0.12	gsr_705b02m_f	0.10
Saskatoon (RMR)	gsr_725b02a_f	0.11	gsr_725b02m_f	0.10
Alberta	gsr_048b02a_f	0.51	gsr_048b02m_f	0.37
Calgary (RMR)	gsr_825b02a_f	0.24	gsr_825b02m_f	0.18
Edmonton (RMR)	gsr_835b02a_f	0.26	gsr_835b02m_f	0.21
Lethbridge (AR)	gsr_810b02a_f	0.08	gsr_810b02m_f	0.08
Medicine Hat (AR)	gsr_805b02a_f	0.10	gsr_805b02m_f	0.08
Red Deer (AR)	gsr_830b02a_f	0.08	gsr_830b02m_f	0.07
Colombie-Britannique	gsr_059b02a_f	0.79	gsr_059b02m_f	0.54
Abbotsford (RMR)	gsr_932b02a_f	0.10	gsr_932b02m_f	0.09
Kamloops (AR)	gsr_925b02a_f	0.14	gsr_925b02m_f	0.12
Kelowna (AR)	gsr_915b02a_f	0.11	gsr_915b02m_f	0.10
Nanaimo (AR)	gsr_938b02a_f	0.13	gsr_938b02m_f	0.10
Prince George (AR)	gsr_970b02a_f	0.12	gsr_970b02m_f	0.10
Vancouver (RMR)	gsr_933b02a_f	0.35	gsr_933b02m_f	0.24
Victoria (RMR)	gsr_935b02a_f	0.21	gsr_935b02m_f	0.16
Yukon	-	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-
Nunavut	-	-	-	-

Représentation géographique

- Tous les fichiers distribués par la Division de la géographie font partie du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Les fichiers peuvent être consultés dans le système de coordonnées géographiques (latitude/longitude).
- Ce fichier doit être projeté pour être utile (c.-à-d. pour permettre le calcul des distances).

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les secteurs de recensement :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
Srnom	7	7	C	-
Sridu	10	10	C	-
RMRidu	3	3	C	-
Pridu	2	2	C	-

¹ Éléments inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
AREA	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PERIMETER	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
Srnom	Donnée numérique du secteur de recensement (SR), composée de 4 caractères, d'un point décimal et de 2 chiffres. Les SR plus grands que NNNN.00 sont fractionnés.
Sridu	Numéro d'identité unique du SR (composé du RMRidu et du SRnom).
RMRidu	Numéro d'identité unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
Pridu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.

13. Région urbaine

Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des régions urbaines (RU) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 913 régions urbaines pour le Recensement de 2001. Une région urbaine a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une **densité de population** d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme rural. Ensemble, les régions urbaines et **régions rurales** représentent toute la superficie du Canada.

On a délimité les régions urbaines en fonction des données de population du recensement de 2001. Le Fichier des limites cartographiques des régions urbaines révisé a été créé à partir des données au niveau des îlots, lesquels servent à délimiter les régions urbaines. La population était un des critères pris en compte.

Le fichier de limite des régions urbaines a été généré pour bien souligner la présence des régions les plus urbanisées lors de la cartographie de l'ensemble des limites cartographiques. Dans ce fichier, les polygones ombragés ne servent qu'à présenter d'autres limites hiérarchiques.

Le fichier des limites des régions urbaines contient des polygones qui représentent les régions urbaines. Chaque polygone ayant un code de région urbaine, possède un RUidu (un code servant à identifier chaque région urbaine de façon unique). Le fichier des limites des régions urbaines est offert pour le Canada seulement. Le fichier national des limites des régions urbaines comprend des polygones représentant 903 régions urbaines. On compte plus de polygones que de régions urbaines, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le Fichier des limites cartographiques des régions urbaines, une répartition du nombre de régions urbaines et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de RU	Nombre de polygones	Nombre de RU situés dans plus d'un polygone
Canada	913	1 072	62
Terre-Neuve-et-Labrador	36	36	0
Île-du-Prince-Édouard	7	9	1
Nouvelle-Écosse	39	47	6
Nouveau-Brunswick	34*	38	2*
Québec	229*	250	8*
Ontario	258*	299	22*
Manitoba	42*	45	3*
Saskatchewan	65*	67	2*
Alberta	108*	109	1*
Colombie-Britannique	93	165	17
Yukon	1	1	0
Territoires du Nord-Ouest	3	3	0
Nunavut	3	3	0

Nota : Les numéros suivis du signe «*» signifient qu'au moins une région urbaine de recensement croise des limites provinciales. Dans chacun des cinq cas, la région urbaine de recensement est comptée dans les deux provinces.

Répartition des régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement croisant des limites provinciales :

Province	RUIDu	Nom du RU
Nouveau-Brunswick Québec	0122	Campbellton
Québec Ontario	0365	Hawkesbury
Québec Ontario	0616	Ottawa - Hull
Manitoba Saskatchewan	0282	Flin Flon
Saskatchewan Alberta	0478	Lloydminster

Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à

la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de Base géographique nationale sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la Base géographique nationale varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la Base géographique nationale. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la Base nationale de données topographiques pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. On a utilisé l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour chaque région urbaine, soit le RUIDU. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de RUIDU unique. Certains polygones ne possédaient pas de RUIDU unique. Toutes régions urbaines consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentées par un polygone, peuvent être rattachées à la même région urbaine.

On a vérifié chaque RUIDU du Fichiers des limites cartographiques des régions urbaines pour s'assurer qu'il est inscrit dans la Base d'extraction de données à titre de valeur de RUIDU pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des Fichiers du réseau routier (FRR) et des Fichiers schématiques du réseau routier. Les arcs du Fichier du réseau routier et du Fichiers schématique du réseau routier ont été simplifiés pour enlever les vertex inutiles sur les segments droits (généralisé avec l'option "pointremove"). Il est possible que certains arcs diffèrent légèrement de ceux de la Base géographique nationale (quelques arcs peuvent avoir été déplacés d'environ 1 mètre).

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les Fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (ARC_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les traits hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés de façon à correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Toutefois, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC_GROUP des « LI ») sont ceux qu'on trouve dans la Base géographique nationale. Cette information très détaillée, comprenant les arcs des limites qui, pour des raisons juridiques, sont présents dans l'eau, a été conservée telle qu'elle était représentée dans la Base géographique nationale. En fait, on a déterminé qu'il était préférable de conserver cette information détaillée pour procéder au géocodage à l'aide de l'information sur l'ÎLOTidu contenue dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'il cartographie les données des Fichiers des limites cartographiques (ou la couche de données sur les limites cartographiques des provinces et territoires) en tenant compte des Fichiers du réseau routier, l'utilisateur doit envisager d'extraire les polygones hydrographiques de la couche des routes et des limites du Fichiers des limites cartographiques.

Les données sur les régions urbaines incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par Fichiers des limites cartographiques. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des Fichiers des limites cartographiques

sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

Intégralité des données

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de régions urbaines, ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la Base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la Base géographique nationale.

Spécifications techniques

Chaque fichier des limites cartographiques comporte deux couches de données. En les intégrant aux rives, on a redéfini les limites des régions géographiques normalisées pour les besoins de la cartographie thématique. Les fichiers supplémentaires indiquant les océans, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le Groenland et les régions limitrophes des États-Unis sont disponibles sur demande. (Veuillez consulter l'annexe H pour connaître les spécifications techniques des fichiers de soutien).

Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1
fichier d'exportation ASCII
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0
fichiers d'exportation ASCII
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les Fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et

MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gru_000b02a_f	3.12	gru_000b02m_f	1.85

Représentation géographique

- Tous les fichiers distribués par la Division de la géographie font partie du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Les fichiers peuvent être consultés dans le système de coordonnées géographiques (latitude/longitude).
- Ce fichier doit être projeté pour être utile (c.-à-d. pour permettre le calcul des distances).

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les régions urbaines :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
RUnom	100 ²	100 ²	C	-
RUidu	4	4	C	-
RUgenre	1	1	C	-
PRidu	2	2	C	-

¹ Éléments inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

² La largeur de cet élément sera déterminée d'après le nom de la région urbaine le plus long, selon les données de 2001 (indisponibles).

Description de l'élément :

Élément	Description
AREA	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PERIMETER	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
RUnom	Nom de la région urbaine.
RUidu	Numéro d'identité unique de la région urbaine.
RUgenre	Champ à caractère unique indiquant le genre de région urbaine (voir le domaine).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.

Domaine

RUgenre : Champ à caractère unique indiquant une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.

Genre de région urbaine	
Valeurs	Spécifications
1	Noyau urbain
2	Banlieue urbaine
4	Région urbaine autre qu'une région métropolitaine
6	Noyau urbain secondaire

14. Localité désignée et parties de localité désignée

Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des localités désignées (LD) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 1 261 localités désignées pour le Recensement de 2001. Une localité désignée est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou une région urbaine. Les localités désignées sont établies par les provinces et les territoires en collaboration avec Statistique Canada en vue de fournir des données pour les régions inframunicipales. Le Fichier des limites cartographiques des parties de localités désignées du Canada comprend les limites de l'ensemble des 1 261 localités désignées et leurs subdivisions de recensement pour le Recensement de 2001.

Le fichier des limites des localités désignées contient des polygones qui représentent les localités désignées. Chaque polygone encodé comme localité désignée comporte un LDidu (code servant à identifier chaque localité désignée de façon unique). Le fichier des limites des parties localités désignées contient des polygones qui représentent les subdivisions de recensement dans chaque localité désignée et qui sont identifiés de façon unique par un code LD_SDRidu. Les Fichiers des limites des localités désignées et des parties des localités désignées sont offerts ensemble et à l'échelle nationale. Le fichier national des limites des localités désignées comprend des polygones représentant 1261 localités désignées. On compte plus de polygones que de localités désignées, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le Fichier des limites cartographiques des localités désignées, une répartition du nombre de localités désignées et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de LD	Nombre de polygones	Nombre de LD avec plus d'un polygone
Canada	1 261	1 355	43
Terre-Neuve-et-Labrador	182	184	2
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-
Nouvelle-Écosse	59	61	2
Nouveau-Brunswick	172	175	3
Québec	78	78	0
Ontario	81	97	5
Manitoba	51	57	4
Saskatchewan	158	163	5
Alberta	260	265	5
Colombie-Britannique	219	273	16
Yukon	1	2	1
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-
Nunavut	-	-	-

Voici, pour le Fichier des limites cartographiques des parties de localités désignées, une répartition du nombre de parties de localités désignées et de polygones, par province ou territoire:

Province ou territoire	Nombre de parties de LD	Nombre de polygones	Nombre de parties de LD avec plus d'un polygone
Canada	1 362	1 392	26
Terre-Neuve-et-Labrador	213	216	3
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-
Nouvelle-Écosse	62	62	0
Nouveau-Brunswick	197	199	2
Québec	78	78	0
Ontario	89*	91	2
Manitoba	52	59	5
Saskatchewan	159	164	5
Alberta	265	270	5
Colombie-Britannique	246*	251	3
Yukon	1	2	1
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-
Nunavut	-	-	-

Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F. Outre le fait d'avoir agrégé les localités désignées à partir de la couche de base, on a intégré le fichier des subdivisions de recensement dans le fichier des localités désignées. Le LDidu a été enchaîné avec le SDRidu et l'identificateur obtenu a été dissous pour créer le fichier de base LD_SDR. Les attributs de chaque localité désignée et de chaque subdivision de recensement ont par la suite été reliés au fichier définitif.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la Base géographique nationale sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la Base géographique nationale varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la Base géographique nationale. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la Base nationale de données topographiques pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. On a utilisé l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour chaque localité désignée, soit le LDidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait

pas de LDidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de LDidu unique. Toutes ces localités désignées consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentées par un polygone, peuvent être rattachées à la même localité désignée. Le même processus s'applique au fichier des parties des localités désignées, dont on a vérifié chaque polygone pour s'assurer qu'il comportait un LD_SDRidu unique. Dans les cas susmentionnés, certains polygones ne possédaient pas de LD_SDRidu unique.

On a vérifié chaque LDidu du Fichiers des limites cartographiques des localités désignées et chaque LD_SDRidu du Fichiers des limites cartographiques des parties de localités désignées pour s'assurer qu'ils sont inscrits dans la Base d'extraction de données à titre de valeurs de LDidu et de LD_SDRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des Fichiers du réseau routier (FRR) et des Fichiers schématiques du réseau routier. Les arcs du Fichier du réseau routier et du Fichiers schématique du réseau routier ont été simplifiés pour enlever les vertex inutiles sur les segments droits (généralisé avec l'option "pointremove"). Il est possible que certains arcs diffèrent légèrement de ceux de la Base géographique nationale (quelques arcs peuvent avoir été déplacés d'environ 1 mètre).

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les Fichiers des limites cartographiques afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des Fichiers des limites cartographiques diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décele des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les Fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (ARC_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les localités désignées incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les Fichiers des limites cartographiques. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des Fichiers des limites cartographiques sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créées spécialement pour la cartographie thématique.

Intégralité des données

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de localités désignées ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la Base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la Base géographique nationale.

Spécifications techniques

Chaque fichier des limites cartographiques comporte deux couches de données. En les intégrant aux rives, on a redéfini les limites des régions géographiques normalisées pour les besoins de la cartographie thématique. Les fichiers supplémentaires indiquant les océans, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le Groenland et les régions limitrophes des États-Unis sont disponibles sur demande. (Veuillez consulter l'annexe H pour connaître les spécifications techniques des fichiers de soutien).

Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1
fichier d'exportation ASCII
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0
fichiers d'exportation ASCII
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces

fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les Fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada (LD)	gld_000b02a_f	2.48	gld_000b02m_f	1.45
Canada (LD_SDR)	gpld000b02a_f	2.27	gpld000b02m_f	1.34

Représentation géographique

- Tous les fichiers distribués par la Division de la géographie font partie du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Les fichiers peuvent être consultés dans le système de coordonnées géographiques (latitude/longitude).
- Ce fichier doit être projeté pour être utile (c.-à-d. pour permettre le calcul des distances).

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les localités désignées :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
LDnom	70	70	C	-
LDgenre	3	3	C	-
LDidu	6	6	C	-
PRidu	2	2	C	-

¹ Éléments inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
AREA	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PERIMETER	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
LDnom	Nom de la localité désignée.
LDgenre	Champ à trois caractères indiquant le genre de localité désignée (voir domaine).
LDidu	Numéro d'identité unique de la localité désignée (composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 4 chiffres de la localité désignée).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.

Cliché d'enregistrement pour les parties de localités désignées:

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
LDnom	70	70	C	-
LDgenre	3	3	C	-
LD_SDRidu	11	11	C	-
PRidu	2	2	C	-
SDRnom	70	70	C	-
SDRgenre	3	3	C	-

¹ Éléments inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
AREA	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PERIMETER	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
LDnom	Nom de la localité désignée.
LDgenre	Champ à trois caractères indiquant le genre de localité désignée (voir le domaine).
LD_SDridu	Numéro d'identité unique de la partie de la localité désignée (composé du code à 2 chiffres de la province, du code à 2 chiffres de la division de recensement, du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement et du code à 4 chiffres de la localité désignée).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
SDRnom	Nom officiel de la subdivision de recensement.
SDRgenre	Genre de subdivision de recensement (voir le domaine).

Domaine

LDgenre : Un champ à 3 caractères indiquant le genre de localité désignée.

Genres de localités désignées		
Valeurs	Définitions	Province ou territoire*
LD	Localité désignée	Terre-Neuve-et-Labrador
CFA	Class IV Area	Nouvelle-Écosse
LSD	District de services locaux	Nouveau-Brunswick
MDI	Municipalité dissoute	Québec
DMU	Dissolved Municipality	Ontario
LSB	Local Service Board	Ontario
NCM	Communauté du Nord	Manitoba
OHM	Organized Hamlet	Saskatchewan
UNP	Unincorporated Place	Alberta, Colombie-Britannique
MET	Métis Settlement	Alberta
IST	Island Trust	Colombie-Britannique
SE	Aboriginal Settlement	Yukon

* L'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne comptent aucune localité désignée pour le Recensement de 2001.

15. Glossaire

Aire de diffusion

L'aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

Base géographique nationale

La Base géographique nationale (BGN) est une nouvelle base de données qui comprend les routes et les limites des régions géographiques normalisées en une couche intégrée ainsi que d'autres traits physiques et culturels (p.ex. le réseau hydrographique, le réseau ferroviaire et les lignes de transport d'énergie) enregistrés comme couches distinctes.

La Base géographique nationale est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée. Elle contribue au soutien d'une vaste gamme d'opérations du recensement telles que le géocodage, la mise à jour du réseau routier et des tranches d'adresses, le programme de délimitation des îlots et l'établissement des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des secteurs de dénombrement, des régions urbaines et des aires de diffusion). En outre, la Base géographique nationale servira à la production de nombreux produits de la géographie pour le Recensement de 2001, notamment les cartes de référence et les Fichiers des limites cartographiques.

Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, le nom et le code des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un thème ou plus pour les régions géographiques normalisées. La carte peut être de nature qualitative (p. ex. principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex. variation en pourcentage de la population).

Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement (p. ex. lorsque des limites sont modifiées entre deux recensements).

Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées pour 2001 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1996.

Classification des secteurs statistiques

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM forte, ZIM modérée, ZIM faible ou ZIM sans influence) ou des territoires (Territoires du Nord-Ouest, Territoire du Yukon et Nunavut). La CSS est utilisée aux fins de la diffusion des données.

Classification géographique type

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour trois genres de régions géographiques : *provinces et territoires*, *divisions de recensement (DR)* et *subdivisions de recensement (SDR)*. La CGT fournit des codes numériques uniques de ces régions géographiques qui constituent une structure hiérarchique.

Code géographique

Un code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Code postal

Le code postal est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

Côté d'îlot

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues, des limites de régions géographiques normalisées ou des limites de pavés de carte.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2001, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2001.

Densité de la population

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

Division de recensement

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme les comtés, les municipalités régionales de comté et les districts régionaux) ou d'autres genres de régions. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province.

Écoumène

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumène, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

Énoncés sur la qualité des données spatiales

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de

localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Fichier cartographique des limites

Les Fichiers cartographiques des limites (FCL) décrivent les limites des régions géographiques normalisées, y compris les rives et les lacs, à un niveau de détail approprié pour la production de cartes à petite échelle.

Fichier du réseau routier

Les nouveaux Fichiers du réseau routier (FRR) couvrent l'ensemble des routes du Canada et comprennent les limites des provinces et des territoires, d'autres traits visibles (p.ex. le réseau hydrographique) ainsi que des renseignements sur les attributs (p.ex. des noms de rues et des tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les nouveaux Fichiers du réseau routier (Road Network Files en anglais) remplacent les anciens Fichiers du réseau routier (Street Network Files en anglais), qui étaient des produits similaires offerts auparavant uniquement pour les grands centres urbains du Canada.

Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer un code géographique à des traits physiques sur les cartes et aux enregistrements de données. Ces codes permettent d'apparier géographiquement les données.

Les ménages et les codes postaux sont appariés à des points représentatifs de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connus, sinon ils sont appariés à des points représentatifs d'îlot.

Groupe de taille de la population urbaine

Le groupe de taille de la population urbaine désigne le mode de classement utilisé dans les totalisations normalisées où la répartition des *régions urbaines*, selon leur population au recensement actuel, est indiquée selon les groupes de taille prédéterminés suivants :

1 000	–	2 499
2 500	–	4 999
5 000	–	9 999
10 000	–	24 999
25 000	–	49 999
50 000	–	99 999
100 000	–	249 999
250 000	–	499 999
500 000	–	999 999
1 000 000 et plus		

Les totalisations ne sont pas limitées à ces groupes de taille prédéterminés; la base de données du recensement permet de totaliser les données selon n'importe quel groupe de taille de la population établi par l'utilisateur.

Îlot

Un îlot est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou les limites des régions géographiques normalisées. Les îlots couvrent tout le territoire du Canada. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés.

Localité

Le terme « localité » renvoie aux noms de localités historiques des anciennes subdivisions de recensement (municipalités), des anciennes localités désignées, des anciennes régions urbaines ainsi qu'au nom d'autres entités telles que les quartiers, les bureaux de poste, les collectivités et les localités non constituées.

Localité désignée

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou une région urbaine.

Les localités désignées sont établies par les provinces et les territoires en collaboration avec Statistique Canada en vue de fournir des données pour les régions inframunicipales.

Nom de localité

Le terme « nom de localité » renvoie à un ensemble de localités comprenant les subdivisions de recensement actuelles (municipalités), les localités désignées actuelles et les régions urbaines actuelles.

Noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale

Les concepts de noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale permettent de faire la distinction entre les régions urbaines centrales et périphériques et les régions rurales à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) et d'une agglomération de recensement (AR).

Un **noyau urbain** est une grande région urbaine autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbain (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 habitants dans le cas d'une AR.

Une **banlieue urbaine** comprend toutes les petites régions urbaines (ayant une population de moins de 10 000 habitants) à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui n'est pas contiguë au noyau urbain de la RMR ou de l'AR.

Une **banlieue rurale** comprend tout territoire qui est situé au sein d'une RMR ou d'une AR, mais qui n'est pas considéré comme le noyau urbain ni comme la banlieue urbaine.

Point représentatif

Un point représentatif est un point unique qui indique l'emplacement d'un trait linéaire ou d'une entité géographique bidimensionnelle. Le point est situé au centre du trait linéaire ou de l'entité bidimensionnelle.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, les îlots, les secteurs de dénombrement, les aires de diffusion, les subdivisions de recensement et les localités désignées. Les points représentatifs de côté d'îlot et d'îlot permettent le géocodage des ménages et des codes postaux.

Projection cartographique

La projection cartographique est le processus consistant à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est largement utilisée pour produire des cartes à petite échelle. C'est la projection cartographique la plus utilisée à Statistique Canada.

Province ou territoire

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Le Canada est divisé en dix provinces et en trois territoires.

Région agricole de recensement

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de *subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement*.

Région économique

Une région économique (RÉ) est constituée d'un groupe de *divisions de recensement entières* (sauf dans le cas de l'Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée **noyau urbain**). Un noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants pour former une agglomération de recensement et au moins 100 000 habitants pour former une région métropolitaine de recensement. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Si la population du noyau urbain d'une AR devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si la population de son noyau urbain devient inférieure à 100 000 habitants. Les régions urbaines qui sont localisées dans une RMR ou une AR, mais qui ne sont pas contiguës à un noyau urbain, sont appelées **banlieues urbaines**. Quant aux régions rurales, elles sont appelées **banlieues rurales**.

Lorsque le noyau urbain d'une AR compte au moins 50 000 habitants d'après les chiffres du recensement, il est subdivisé en **secteurs de recensement**. Les secteurs de recensement de l'AR sont maintenus même si, ultérieurement, la population de son noyau urbain devient inférieure à 50 000 habitants. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

Région rurale

Les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des régions urbaines. Ensemble, les régions urbaines et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les banlieues rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

Région urbaine

Une région urbaine (RU) a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada.

La population urbaine comprend toutes les personnes qui vivent dans les noyaux urbains, les noyaux urbains secondaires et les banlieues urbaines des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que les personnes qui vivent dans des régions urbaines à l'extérieur des RMR et des AR.

Secteur de dénombrement

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Un SD est constitué d'un ou de plusieurs îlots adjacents. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.

Les secteurs de dénombrement sont utilisés uniquement pour la collecte des données du recensement. L'aire de diffusion (AD) remplace le SD comme unité de base pour la diffusion.

Secteur de recensement

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (p. ex. des planificateurs, des éducateurs, des travailleurs sociaux et des travailleurs du secteur de la santé) délimitent initialement les SR de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une RMR ou qu'une AR a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau urbain de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

Subdivision de recensement

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés) utilisé pour fin de déclarations statistiques.

Subdivision de recensement unifiée

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement plutôt urbaines (villes, villages, etc.) qui ont été groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale,

de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

Superficie des terres

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties des terres des régions géographiques normalisées.

Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

Système de coordonnées

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs des coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) ou rectangulaires (comme la projection universelle transverse de Mercator).

Les Fichiers cartographiques des limites, les Fichiers du réseau routier et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

Système de référence géodésique

Un système de référence géodésique est la combinaison d'un ellipsoïde, qui précise les dimensions et la forme de la terre, et d'un point de base, à partir duquel on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre.

Les données spatiales du recensement de 2001 sont diffusées selon le Système géodésique nord-américain de 1983 (NAD83).

Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

Le concept de zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) permet de différencier les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement situées à l'extérieur des RMR et des AR sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou sans influence) que les RMR et/ou les AR exercent sur elles.

Les subdivisions de recensement (SDR) sont classées dans l'une des catégories des ZIM en fonction du pourcentage de résidents membres de la population active occupée dont le lieu de travail est situé dans le noyan urbain des RMR ou AR visées. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Les zones qu'elles forment autour des RMR et des AR sont classées dans les différentes catégories (de ZIM forte à ZIM sans influence) à mesure que la distance qui les séparent des RMR et des AR augmente.

Annexe B : Unités géographiques par province et territoire, recensement de 2001

Unité géographique	Canada		T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	1996	2001													
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 1996)	295*	301	7	4	11	10	75	103	14	14	26	34	1	1	1
Région économique	74	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	78	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	–	–	–
Division de recensement	288	288	10	3	18	15	99	49	23	18	19	28	1	2	3
Subdivision de recensement unifiée	2 607	2 446	87	68	43	151	1 111	318	127	301	77	157	1	2	3
Subdivision de recensement	–	5 600	381	113	98	275	1 476	586	298	1 002	452	816	35	37	31
Recensement de 1996	5 984	–	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68	S/O
Dissolutions (Du 2 janvier 1996 au 1 ^{er} janvier 2001)	910	–	–	–	14	12	232	529	3	18	18	83	1	31	S/O
Fusions (Du 2 janvier 1996 au 1 ^{er} janvier 2001)	–	519	–	–	2	4	109	168	3	50	3	186	1	–	31
Localité désignée	828	1 261	182	–	59	172	78	81	51	158	260	219	1	–	–
Région métropolitaine de recensement	25	27	1	–	1	1	<u>6</u>	<u>11</u>	1	2	2	3	–	–	–
Agglomération de recensement	112	113	4	2	4	<u>5</u>	<u>28</u>	<u>30</u>	3	<u>7</u>	<u>10</u>	22	1	1	–
Avec secteurs de recensement	18	19	–	–	–	1	3	8	–	–	3	4	–	–	–
Sans secteurs de recensement	94	94	4	2	4	<u>4</u>	<u>25</u>	<u>22</u>	3	<u>7</u>	<u>7</u>	18	1	1	–
Secteur de recensement	4 223	4 798	45	–	86	71	1 263	2 013	165	101	457	597	–	–	–
Région urbaine	929	913	36	7	39	<u>34</u>	<u>229</u>	<u>258</u>	<u>42</u>	<u>65</u>	<u>108</u>	93	1	3	3
Localité	S/O	52 291	2 428	964	3 920	3 445	12 448	10 889	2 339	3 868	3 466	7 699	362	173	290
Aire de diffusion	S/O	52 993	1 231	225	1 397	1 349	12 153	18 596	2 235	2 937	5 143	7 463	117	92	55
Secteur de dénombrement	49 361	42 851	1 204	225	1 337	1 216	9 133	14 753	1 805	2 697	4 129	6 088	117	92	55
Îlot	S/O	478 707	8 331	2 831	15 161	13 929	108 760	128 327	30 567	56 040	60 061	53 147	674	745	134
Côté d'Îlot	817 734	3 764 232	80 162	19 854	168 840	136 311	865 600	955 847	200 569	377 776	435 604	499 365	10 644	12 304	1 356
Région de tri d'acheminement	1 477	1 595	33	7	74	110	398	518	64	47	147	188	3	3	3
Code postal	680 910	758 658	7 900	2 856	23 354	55 104	188 427	254 757	23 250	21 184	70 672	109 753	884	487	30

* Circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987)

Nota : Les chiffres soulignés indiquent que les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement et les régions urbaines qui chevauchent les limites de provinces sont comptées dans chacune d'elles.

Annexe C : Codes d'identification uniques uniformisés en fonction des autres produits géographiques

Les codes d'identification uniques sont des codes qui identifient, de façon unique, une région géographique donnée du Canada. Des données tirées de différents fichiers (mais de la même région géographique) peuvent être regroupées ou mises en correspondance grâce au code d'identification unique. Par exemple, on peut intégrer des données de GéoSuite dans le fichier des limites cartographiques des subdivisions de recensement à l'aide du code SDRidu, grâce au champ par lequel les deux ensembles de données sont reliés. De la même façon, on peut utiliser le code ÎLOTidu des Fichiers du réseau routier pour demander des extractions de données dans le cadre du processus de **géocodage**. Voici les codes d'identification uniques des régions géographiques :

Région géographique	Codes d'identification uniques	Composition du code
Province / territoire	PRidu	Code de province de 2 chiffres
Circonscription électorale fédérale	CEFidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de circonscription électorale fédérale de 3 chiffres)
Région métropolitaine de recensement / agglomération de recensement	RMRidu	Code de RMR / AR de 3 chiffres En l'absence de RMR / AR, ce code est NUL
Secteur de recensement	SRidu	(code de RMR / AR de 3 chiffres) + (code du SR : 4 chiffres, signe décimal, 2 chiffres) Lorsqu'il y a des résidus de secteurs de recensement, ce code est NUL
Région urbaine	RUidu	Code de région urbaine de 4 chiffres Lorsqu'il y a des résidus de régions rurales, ce code est NUL
Région économique	REidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de région économique de 2 chiffres)
Division de recensement	DRidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres)
Subdivision de recensement	SDRidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement de 3 chiffres)
Région agricole de recensement	RARidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de région agricole de recensement de 2 chiffres)
Subdivision de recensement unifiée	SDRUidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement unifiée de 3 chiffres)
Localité désignée	LDidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de localité désignée de 4 chiffres) En l'absence de localités désignées, ce code est NUL
Parties des subdivisions de recensement des localités désignées	LD_SDRidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement de 3 chiffres) + (code de localité désignée de 4 chiffres) En l'absence de localités désignées, ce code est NUL
Aire de diffusion	ADidu	(code de province de 2 chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code d'aire de diffusion de 4 chiffres)
Code d'identification unique d'îlot (diffusion)	ÎLOTidu	(4 premiers chiffres du SDRidu) + (code d'AD de 4 chiffres) + (2 derniers chiffres du CBCODE)

Région géographique	Codes d'identification uniques	Composition du code
Code d'identification unique d'arc	ARC_ID	Code d'arc de 10 chiffres
Code d'identification unique de polygone	POLY_ID	Code de polygone de 10 chiffres

Annexe D : Règles de désignation des fichiers de données spatiales

Pour le recensement de 2001, les produits de données spatiales distribués aux clients comporteront des noms de fichier conformes aux règles de désignation des fichiers de données spatiales. La géographie du fichier, le type de fichier, la langue, le type de logiciel et le timbre-dateur seront intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension *.exe.

Ces règles d'attribution des noms des fichiers sont principalement fondées sur les règles d'attribution des noms des FNC / FNL de 1996. On a élargi l'application des règles d'attribution des noms pour inclure les Fichiers du réseau routier, les Fichiers schématiques du réseau routier, l'**écoumène** de population et d'autres fichiers de limites. On a également élargi l'application de ces règles pour inclure l'année de diffusion du fichier, ce qui permet de contrôler les versions et d'indiquer le format du fichier.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères, ce qui est conforme aux exigences relatives aux limites d'ARC/INFO® et de MapInfo® concernant la longueur des noms de fichier. On met tous les caractères alphabétiques en majuscules pour assurer l'uniformité.

Premier caractère : représentation géographique

- g le système de coordonnées est en latitude / longitude
- l la projection est en conforme conique de Lambert

Trois caractères suivants : principale région géographique du fichier

Région géographique (FLC)/Produit	Anglais	Français
National / Provincial	pr_	pr_
Circonscription électorale fédérale	fed	cef
Région économique	er_	re_
Division de recensement	cd_	dr_
Subdivision de recensement	csd	sdr
Région agricole de recensement	car	rar
subdivision de recensement unifiée	ccs	sru
Région métropolitaine de recensement / Agglomération de recensement	cma	rmr
Secteur de recensement	ct_	sr_
Région urbaine	ua_	ru_
localité désignée	dpl	ld_
localités désignées avec des parties de subdivision de recensement	dpp	pld
Aire de diffusion	da_	ad_
Écoumène de population	ecu	ecu
Écoumène d'agricole	eca	eca
Fichier de réseau routier	rnf	frr
Fichier schématique de réseau routier	srn	fsr
Données hydrographiques par Régions Métropolitaines de Recensement (RMR) et Agglomérations de Recensement (AR) divisées en secteurs de recensement	hy_	hy_
Hydrographie de soutien : lacs intérieurs et rivières à traits doubles	gl_	gl_
Fleuve et golfe St. Laurent	sl_	sl_

Océan Atlantique	atl	atl
Océan Arctique	arc	arc
Océan Pacifique	pac	pac
Régions limitrophes de la zone continentale des É.-U. et de l'Alaska	usa	eu_
Groenland	grl	grl

Trois chiffres suivants : **code géographique** de couverture

Nationale	Province / territoire		RMR / AR	
000	010	Terre-Neuve-et-Labrador	001	St. John's
	011	Île-du-Prince-Édouard	.	
	012	Nouvelle-Écosse	.	
	013	Nouveau-Brunswick	.	
	024	Québec	505	Ottawa-Hull
	035	Ontario	(etc.)	
	046	Manitoba		
	047	Saskatchewan		
	048	Alberta		
	059	Colombie-Britannique		
	060	Yukon		
	061	Territoires du Nord-Ouest		
	062	Nunavut		

Caractère suivant : type de fichier (en fonction des codes de 1996)

- a Fichier numérique des limites (seulement pour le répertoire de diffusion) (FNL de 1996)
- b Fichier des limites cartographiques, couverture détaillée pour la cartographie à grande échelle
- d Fichier des limites numériques sans rivage
- e Écoumène
- f Fichier des limites cartographiques, généralisé pour la cartographie sur micro-ordinateur en fonction du fichier du site de GeoGratis
- h Couverture additionnelle des limites cartographiques internationales et couverture hydrographique des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et de l'océan environnant
- r Fichier du réseau routier (FRR et FSRR)

Deux chiffres suivants : année de diffusion (timbre-dateur pour le contrôle des versions)

- 01 diffusé en 2001
- 02 diffusé en 2002
- 03 diffusé en 2003
- etc.

Caractère suivant : format du fichier

- a Fichier d'échange ARC/INFO® ArcGIS (e00)
- m Fichier d'échange MapInfo® (mid et mif)

Deux derniers caractères : langue

- _e Anglais

_f Français

Exemples de l'utilisation des règles de désignation des fichiers de données spatiales

Ex. 1 :	Fichier des limites cartographiques des SDR pour l'Ontario, avec attributs en anglais en format d'échange MapInfo®	gcsd035b02m_e.exe ghy_035h02m_e.exe ggl_000h02m_e.exe gsl_000h02m_e.exe gusa000h02m.e.exe	Fichier des limites pour l'Ontario Fichier des lacs/rivières intérieurs pour l'Ontario
Ex. 2 :	Fichier des limites cartographiques des SR pour Ottawa-Hull, avec attributs en français en format d'échange ARC/INFO®	gsr_505b02a_f.exe ghy_505h02a_f.exe	Couche de limites pour la RMR d'Ottawa Couche des lacs/rivières intérieurs pour la RMR d'Ottawa
Ex. 3 :	Fichier du réseau routier pour St. John's, avec attributs en anglais en format d'échange MapInfo®	grnf001r02m_e.exe ghy_001h02m_e.exe galt000h02m_e.exe	Fichier routier Fichier des lacs/rivières intérieurs pour la RMR de St. John's Fichier de l'Océan Atlantique

Annexe E : Unités géographiques par RMR et AR

Représentation géographique	Subdivisions de recensement	Secteurs de recensement	Aires de diffusion ²
Canada	5 600	4 798	52 993
Terre-Neuve-et-Labrador	381	45	1 231
St. John's (RMR)	13	45	258
Île-du-Prince-Édouard	113		225
Nouvelle-Écosse	98	86	1 397
Halifax (RMR)	4	86	561
Nouveau-Brunswick	275	71	1 349
Moncton (AR)	13	25	208
Saint John (RMR)	17	46	205
Québec	1 476	1 263	12 153
Chicoutimi–Jonquière (RMR)	10	36	282
Drummondville (AR)	6	15	103
Granby (AR)	3	17	72
Montréal (RMR)	109	862	5 871
Québec (RMR)	45	165	1 136
Saint-Jean-sur-Richelieu (AR)	5	35	97
Sherbrooke (RMR)	15	39	236
Trois-Rivières (RMR)	10	37	240
Ontario	586	2 013	18 596
Barrie (AR)	3	28	190
Belleville (AR)	2	33	150
Brantford (AR)	1	19	155
Greater Sudbury (RMR)	3	42	241
Guelph (AR)	2	23	179
Hamilton (RMR)	3	172	1 110
Kingston (RMR)	4	40	239
Kitchener (RMR)	5	91	670
London (RMR)	7	101	711
North Bay (AR)	5	21	115
Oshawa (RMR)	3	68	475
Ottawa–Hull (RMR)	13	237	1 711
Peterborough (AR)	6	25	173
Sarnia (AR)	4	24	165
Sault Ste. Marie (AR)	6	23	160
St. Catharines–Niagara (RMR)	10	91	680
Thunder Bay (RMR)	8	33	236
Toronto (RMR)	24	932	7 047
Windsor (RMR)	5	67	475
Manitoba	298	165	2 235
Winnipeg (RMR)	11	165	1 208
Saskatchewan	1 002	101	2 937
Regina (RMR)	17	50	367

² Veuillez consulter l'annexe I.

Saskatoon (RMR)	24	51	393
Alberta	452	457	5 143
Calgary (RMR)	9	193	1 460
Edmonton (RMR)	35	211	1 395
Lethbridge (AR)	1	21	119
Medicine Hat (AR)	3	16	118
Red Deer (AR)	1	16	114
Colombie-Britannique	816	597	7 463
Abbotsford (RMR)	5	35	213
Kamloops (AR)	8	26	159
Kelowna (AR)	9	35	244
Nanaimo (AR)	9	19	127
Prince George (AR)	6	27	165
Vancouver (RMR)	39	387	3 333
Victoria (RMR)	23	68	566
Yukon	35		117
Territoires du Nord-Ouest	37		92
Nunavut	31		55

Annexe F : Historique

On a suivi les étapes ci-dessous pour créer les Fichiers des limites cartographiques (FLC) :

Étape 1 : Création de la couche hydrographique

On a créé la couche hydrographique en intégrant les éléments hydrographiques de la GéoBase hydrographie niveau 0 situés à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement ou des agglomérations de recensement (RMR/AR) et les traits hydrographiques de la Base nationale de données topographiques (BNDT) des échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 situés dans les RMR ou AR. Cette couche ne comprend aucune caractéristique linéaire, seulement des polygones. Les canaux et les autres traits hydrographiques artificiels ne sont pas inclus dans le fichier des lacs intérieurs et des rivières à traits doubles.

Dans les RMR ou AR, on a retiré tous les polygones de moins de 100 000 m². En ce qui concerne l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 située à l'extérieur des RMR ou AR, on a retiré tous les polygones de moins de 4 000 000 m².

En outre, on a retiré les petits polygones d'eau situés dans les régions de grande densité de couverture hydrographique, comme le Bouclier canadien. On n'a conservé que les traits hydrographiques détaillés jugés nécessaires à la représentation des limites de la couche de rives. On a enlevé les fleuves à traits doubles se jetant dans les océans afin de former les eaux intérieures. On a ensuite extrait les lacs intérieurs et les rivières à traits doubles pour former une couche hydrographique séparée et des couches de rives.

Étape 2 : Création de la couche de données de base sur les limites

On a établi, à partir de la Base géographique nationale, une couche de données de base sur les limites (sans traits hydrographiques). Ce fichier numérique comprend des polygones et des codes d'identification des aires de diffusion (AD), des localités désignées (LD), des régions urbaines (RU) et des circonscriptions électorales fédérales (CÉF). On a choisi ces quatre codes d'identification, car on pouvait créer tous des Fichiers des limites cartographiques en regroupant les polygones des AD, des LD, des RU et des CÉF.

Étape 3 : Intégration de la couche de données de base sur les limites aux traits hydrographiques

Les limites de la couche de données de base sur les limites ont été intégrées à la couche hydrographique pour créer la couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques dans les Fichiers des limites cartographiques. Dans cette couche, on a utilisé les traits hydrographiques pour redéfinir les limites des régions géographiques normalisées. On a procédé ainsi pour permettre aux utilisateurs des fichiers des limites de cartographier des données offrant un contour réaliste.

Sur le plan de la cartographie, on a généralisé les limites de la couche de base pour réduire le volume des fichiers. On a généralisé les arcs pour retirer les sommets inutiles. Seulement les sommets sur les arcs droits entre deux noeuds ont été supprimés. La généralisation a été exécutée selon une tolérance de 0,1 mètre. La généralisation, réalisée à l'aide d'ARC/INFO® 8.1 qui utilise l'algorithme de Douglas-Peucker, permet de réduire considérablement la taille du fichier. Seulement quelques arcs peuvent avoir été déplacés d'environ 1 mètre lors de mise à jour du Fichier du réseau routier.

On a vérifié cette couche pour s'assurer qu'elle contenait tous les polygones nécessaires à la différenciation des AD, des localités désignées et des circonscriptions électorales fédérales. Pour la vérification, on a utilisé l'information sur les limites de la Base géographique nationale et l'information contenue dans les tableaux ORACLE de la base d'interrogation.

Par la suite, on a vérifié le fichier définitif par rapport au fichier du réseau routier (FRR) pour s'assurer que les tracés routiers ne se trouvaient pas dans des nappes d'eau. Les anomalies décelées entre les éléments de territoire et d'eau ont entraîné une correction de l'hydrographie. Afin de respecter la limite MapInfo® de 1 000 000 de sommets par polygone, on a intégré les traits hydrographiques provenant du fichier routier dans le fichier des limites provinciales.

Étape 4 : Établissement des limites indiquées dans les Fichiers des limites cartographiques

Chaque fichier de limites a été créé en regroupant des polygones compris dans la *couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques*. Le regroupement des polygones qui formaient les AD a permis de créer les fichiers des limites des AD. Toutes les limites qui ne servaient pas à distinguer les AD ont été retirées du fichier. Les fichiers des limites des localités désignées et les fichiers des limites des CÉF ont été créés de la même manière, à partir de la couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques.

Le regroupement des polygones des fichiers des limites des AD a permis de créer tous les autres fichiers de limites. Dans cet exemple, les AD sont regroupées pour former les secteurs de recensement (SR).

Les diagrammes suivants montrent le processus de regroupement des polygones des limites d'AD avec les autres régions géographiques. Le premier diagramme illustre une portion du Fichiers des limites cartographiques des AD. Chaque polygone représente une AD comportant un code unique qu'on a attribué au polygone approprié.

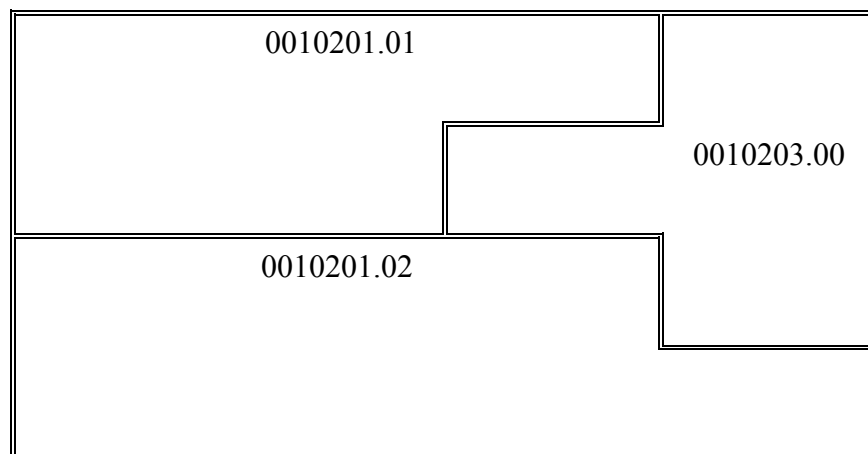
10503001	10503002	10503003	10503004
10503008	10503007	10503006	10503005
10503009	10503010	10503011	10503012
10503016	10503015	10503014	10503013

En utilisant l'ADidu comme lien avec la base d'interrogation, on détermine le SRidu approprié et on l'attribue à chaque polygone d'AD. Le diagramme ci-dessous montre les polygones de SD rattachés au SRidu approprié, sous l'ADidu.

10503001 0010201.01	10503002 0010201.01	10503003 0010201.01	10503004 0010203.00
10503008 0010201.01	10503007 0010201.01	10503006 0010203.00	10503005 0010203.00
10503009 0010201.02	10503010 0010201.02	10503011 0010201.02	10503012 0010203.00
10503016	10503015	10503014	10503013

0010201.02	0010201.02	0010201.02	0010201.02
------------	------------	------------	------------

Les limites des AD que des AD voisines dans un même SR ont en commun sont « dissoutes » ou éliminées. Voici, ci-dessous, le fichier des limites des SR qui en découle.



On a appliqué la même procédure pour produire les Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement (SDR), c.-à-d. en regroupant les polygones des AD pour créer des SDR. Les fichiers des limites Province et territoire, Division de recensement, Subdivision de recensement unifiée, Région économique, RMR/AR ont été créés grâce au regroupement semblable des Fichiers des limites cartographiques des SDR.

On a appliqué un processus légèrement différent pour créer le Fichiers des limites cartographiques des parties des localités désignées et le fichier des limites des régions urbaines. Les processus de création de ces fichiers sont décrits dans les sections 14 et 13 respectivement.

Étape 5 : Information sur les attributs des Fichiers des limites cartographiques

Des renseignements additionnels, comme le nom de chaque unité de limite, ont été inclus dans les fichiers des limites. Cette information est tirée de la Base d'extraction. Par exemple, pour les fichiers des limites des LD, le nom et le type de la LD ont été indiqués à titre d'attributs des polygones des localités désignées.

Les fichiers ont été convertis de la projection conique conforme de Lambert en coordonnées de latitude et de longitude.

Finalement, les fichiers ont été vérifiés, traduits en français et en anglais et étiquetés adéquatement.

Annexe G : Précision de localisation du réseau routier de la Base géographique nationale

Les limites des régions géographiques ont été créées dans la Base géographique nationale (BGN) en fonction des renseignements du réseau routier. Les attributs de polygones des régions géographiques ont été mis à jour pour le Recensement de 2001 dans la couche du réseau routier de la Base géographique nationale. Les limites des régions géographiques se fondent sur des cartes et d'autres renseignements provenant des processus de collecte de données de recensement ou ont été créées automatiquement à l'aide du Système automatisé de regroupements de territoires (SARTE)³.

La précision de localisation du Fichier des limites cartographiques (FLC) est comparable à celle de la Base géographique nationale. Compte tenu de la mise en forme, il se peut que les arcs du Fichiers des limites cartographiques soient déplacés d'environ un mètre. On a vérifié les Fichiers des limites cartographiques pour déceler les erreurs topologiques, ce qui sous-tend les polygones effondrés. Toutes les erreurs décelées ont été corrigées.

Routes de la Base géographique nationale

La précision de localisation des routes de la Base géographique nationale peut varier en fonction des sources utilisées au moment de sa création. On a tenté de corriger géométriquement toutes les routes de sorte qu'elles soient dans la même position que celles de la Base nationale de données topographiques (BNDT) aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 ou de la Carte numérique du monde (CNM), dont on s'était servi à titre de référence. Par conséquent, on prévoit que ces arcs géométriquement assortis auront une précision de localisation semblable à celle des données de référence correspondantes utilisées au moment de la création de la base de données. Il faut noter que la source de référence sélectionnée pour différentes régions géographiques repose sur une variété de facteurs tels que la taille de la population, l'emplacement géographique (urbain ou rural) et la disponibilité des données de la Base nationale de données topographiques et de la Carte numérique du monde dans le fonds de données d'Élections Canada et de Statistique Canada, et que la sélection s'est faite carré par carré du Système nationale de référence cartographique (SNRC). Par exemple, dans les grands centres urbains, les données de la Base nationale de données topographiques à l'échelle de 1 : 50 000 ont généralement servi de données de référence. Ainsi, dans ces régions, les routes qui ont été appariées géométriquement auront une précision de localisation semblable à celle des routes correspondant à l'échelle de 1 : 50 000 de la Base nationale de données topographiques. Dans les régions qui utilisaient des données à l'échelle de 1 : 250 000 de la Base nationale de données topographiques et de la Carte numérique du monde, la précision de localisation des routes est approximativement la même que celle des données sources.

La précision de localisation des arcs qui n'ont pas pu être assortis parce qu'ils ne figuraient pas dans les données de référence est, cependant, complètement inconnue. Ces arcs ont été numérisés à partir de cartes papier annotées par le personnel sur le terrain. Bien que l'information sur les attributs des arcs et la position relative de ceux-ci par rapport à d'autres

³ Le SARTE regroupe les petites régions géographiques (le cas échéant, les îlots) selon un ensemble de critères de délimitation ou de conception afin de produire un ensemble de régions géographiques désirées. Des poids de pénalité sont attribués aux critères de conception. La solution dont le poids de pénalité total est le moindre est acceptée; elle représente un agrégat des poids de pénalité de tous les critères combinés pour toutes les régions géographiques.

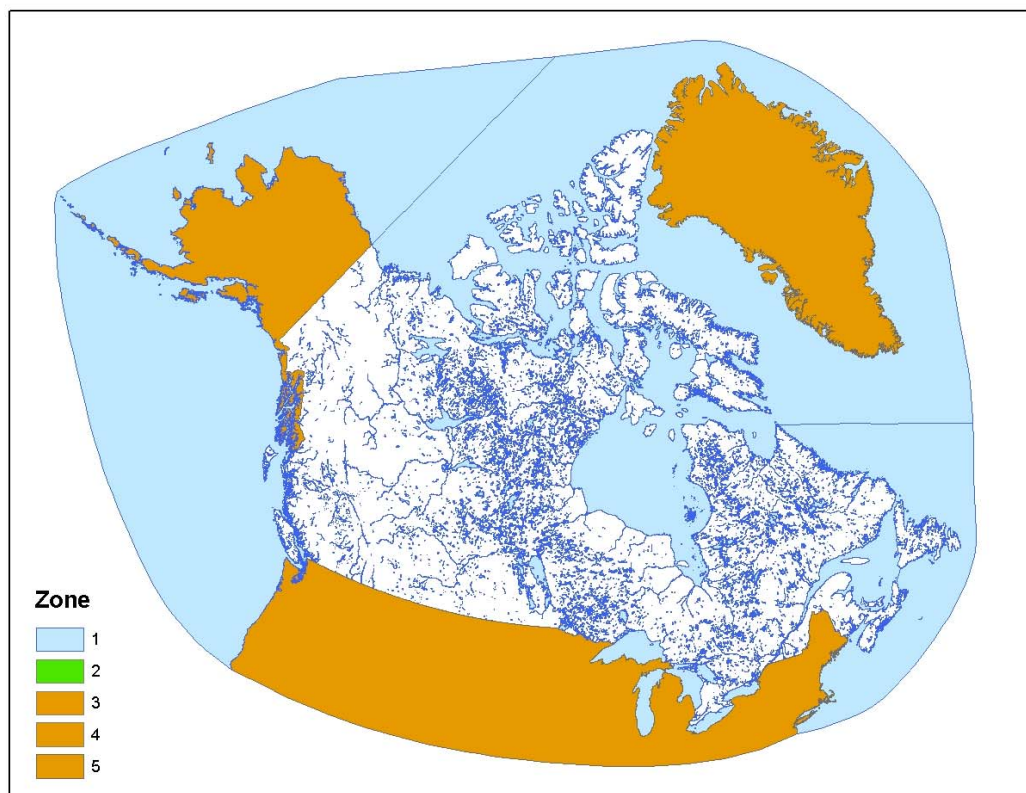
traits soient très utiles et précis, il est impossible d'estimer la précision de localisation absolue de ces routes.

D'autres corrections ont été apportées à la Base géographique nationale à partir de feuilles topographiques mises à jour fournies par les participants locaux à des programmes électoraux et de recensement. La qualité de la précision de localisation de ces mises à jour est également inconnue. En plus des sources des administrations fédérales, provinciales et municipales, des portions de la Base géographique nationale peuvent contenir des renseignements provenant en partie de documents préparés par des sociétés privées. Par conséquent, la Base géographique nationale **ne convient pas** aux applications de mesure de haute précision utilisés notamment dans le cas des problèmes de construction, des transferts de propriété ou d'autres utilisations pouvant nécessiter des mesures de haute précision de la surface de la terre.

Des contrôles de la qualité ont permis tout au long du processus de production de veiller à ce que les limites soient au bon endroit par rapport aux routes de la base.

Annexe H : La couverture d'hydrographie supplémentaire

Les couvertures d'hydrographie de soutien sont fournies pour permettre la cartographie des eaux intérieures des océans, des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et des terres situées à l'extérieur du territoire canadien. Ces couvertures montrent certains des océans qui entourent le Canada ainsi que des parties des États-Unis, une partie du Groenland et les îles de St-Pierre et Miquelon. Ces couvertures hydrographiques permettront d'ombrager les terres et l'eau de façon convenable. Le diagramme suivant illustre l'étendue de l'hydrographie de soutien (parties adjacentes des États-Unis, Groenland, océans Atlantique, Arctique et Pacifique, Grands Lacs, fleuve Saint-Laurent et couches d'eau intérieure) :



Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les couvertures d'hydrographie de soutien d'eau intérieur :

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<Nom du fichier> # ¹	4	5	B	0
<Nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
PRidu	2	2	C	0
ZONE	1	1	I	-

¹ Champs inclus avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description des éléments/champs :

Nom	Description
AREA	Superficie du polygone, Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
PERIMETER	Perimètre du polygone, Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
ZONE	Valeur de 1 pour l'eau, 0 pour le Canada terrestre, 3 pour le continent Américain (qui partage une frontière avec le Canada), 4 pour la France (St-Pierre-Miquelon) et 5 pour le Groenland.

Noms et volume des fichiers d'hydrographie de soutien d'eau intérieur : lacs intérieur et rivières à trait doubles

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada – SR couverture	gsr_000h02a_f	9.37	gsr_000h02m_f	5.78
Canada – CMA / CA couverture	grmr000h02a_f	15.74	grmr000h02m_f	9.45
Canada – DPL / DPL en partie couverture	gld_000h02a_f	0.65	gld_000h02m_f	0.31
Canada – UA couverture	gru_000h02a_f	3.01	gru_000h02m_f	1.80
Canada – couverture complète	ghy_000h02a_f	33.42	ghy_000h02m_f	20.20
Terre-Neuve-et-Labrador	ghy_010h02a_f	1.26	ghy_010h02m_f	0.75
Terre-Neuve-et-Labrador - SR	gsr_010h02a_f	0.20	gsr_010h02m_f	0.14
St. John's (RMR)	ghy_001h02a_f	0.20	ghy_001h02m_f	0.14
Île-du-Prince-Édouard	ghy_011h02a_f	0.08	ghy_011h02m_f	0.07
Nouvelle-Écosse	ghy_012h02a_f	1.66	ghy_012h02m_f	0.99
Nouvelle-Écosse - SR	gsr_012h02a_f	1.16	gsr_012h02m_f	0.69
Halifax (RMR)	ghy_205h02a_f	1.16	ghy_205h02m_f	0.69
Nouveau-Brunswick	ghy_013h02a_f	1.20	ghy_013h02m_f	0.78
Nouveau-Brunswick - SR	gsr_013h02a_f	0.60	gsr_013h02m_f	0.40
Moncton (CA)	ghy_305h02a_f	0.16	ghy_305h02m_f	0.12
Saint John (RMR)	ghy_310h02a_f	0.51	ghy_310h02m_f	0.34
Québec	ghy_024h02a_f	8.28	ghy_024h02m_f	5.18
Québec - SR	gsr_024h02a_f	0.60	gsr_024h02m_f	1.23
Chicoutimi – Jonquières (RMR)	ghy_408h02a_f	0.39	ghy_408h02m_f	0.26
Drummondville (CA)	ghy_447h02a_f	0.10	ghy_447h02m_f	0.08
Granby (CA)	ghy_450h02a_f	0.10	ghy_450h02m_f	0.08
Montréal (RMR)	ghy_462h02a_f	0.56	ghy_462h02m_f	0.47
Québec (RMR)	ghy_421h02a_f	0.37	ghy_421h02m_f	0.25
Saint-Jean-sur-Richelieu (CA)	ghy_459h02a_f	0.08	ghy_459h02m_f	0.08
Sherbrooke (RMR)	ghy_433h02a_f	0.09	ghy_433h02m_f	0.08

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Trois-Rivières (RMR)	ghy_442h02a_f	0.16	ghy_442h02m_f	0.12
Ontario	ghy_035h02a_f	8.20	ghy_035h02m_f	4.75
Ontario - SR	gsr_035h02a_f	3.30	gsr_035h02m_f	2.02
Barrie (CA)	ghy_568h02a_f	0.11	ghy_568h02m_f	0.09
Belleville (CA)	ghy_522h02a_f	0.17	ghy_522h02m_f	0.13
Brantford (CA)	ghy_543h02a_f	0.08	ghy_543h02m_f	0.07
Greater Sudbury (RMR)	ghy_580h02a_f	0.66	ghy_580h02m_f	0.43
Guelph (CA)	ghy_550h02a_f	0.10	ghy_550h02m_f	0.09
Hamilton (RMR)	ghy_537h02a_f	0.14	ghy_537h02m_f	0.10
Kingston (RMR)	ghy_521h02a_f	0.78	ghy_521h02m_f	0.49
Kitchener (RMR)	ghy_541h02a_f	0.22	ghy_541h02m_f	0.15
London (RMR)	ghy_555h02a_f	0.18	ghy_555h02m_f	0.13
North Bay (CA)	ghy_575h02a_f	0.26	ghy_575h02m_f	0.17
Oshawa (RMR)	ghy_532h02a_f	0.08	ghy_532h02m_f	0.07
Ottawa – Hull (RMR)	ghy_505h02a_f	0.34	ghy_505h02m_f	0.23
Peterborough (CA)	ghy_529h02a_f	0.29	ghy_529h02m_f	0.20
Sarnia (CA)	ghy_562h02a_f	0.11	ghy_562h02m_f	0.09
Sault Ste. Marie (CA)	ghy_590h02a_f	0.10	ghy_590h02m_f	0.08
St. Catharines – Niagara (RMR)	ghy_539h02a_f	0.16	ghy_539h02m_f	0.12
Thunder Bay (RMR)	ghy_595h02a_f	0.18	ghy_595h02m_f	0.13
Toronto (RMR)	ghy_535h02a_f	0.45	ghy_535h02m_f	0.30
Windsor (RMR)	ghy_559h02a_f	0.08	ghy_559h02m_f	0.07
Manitoba	ghy_046h02a_f	2.01	ghy_046h02m_f	1.29
Manitoba - SR	gsr_046h02a_f	0.35	gsr_046h02m_f	0.28
Winnipeg (RMR)	ghy_602h02a_f	0.36	ghy_602h02m_f	0.28
Saskatchewan	ghy_047h02a_f	1.81	ghy_047h02m_f	1.10
Saskatchewan - SR	gsr_047h02a_f	0.54	gsr_047h02m_f	0.34
Regina (RMR)	ghy_705h02a_f	0.20	ghy_705h02m_f	0.14
Saskatoon (RMR)	ghy_725h02a_f	0.41	ghy_725h02m_f	0.26
Alberta	ghy_048h02a_f	1.57	ghy_048h02m_f	0.93
Alberta - SR	gsr_048h02a_f	0.85	gsr_048h02m_f	0.51
Calgary (RMR)	ghy_825h02a_f	0.29	ghy_825h02m_f	0.19
Edmonton (RMR)	ghy_835h02a_f	0.42	ghy_835h02m_f	0.26
Lethbridge (CA)	ghy_810h02a_f	0.08	ghy_810h02m_f	0.07
Medicine Hat (CA)	ghy_805h02a_f	0.26	ghy_805h02m_f	0.17
Red Deer (CA)	ghy_830h02a_f	0.07	ghy_830h02m_f	0.06
Colombie-Britannique	ghy_059h02a_f	3.49	ghy_059h02m_f	2.10
Colombie-Britannique - SR	gsr_059h02a_f	1.08	gsr_059h02m_f	0.67
Abbotsford (RMR)	ghy_932h02a_f	0.13	ghy_932h02m_f	0.10
Kamloops (CA)	ghy_925h02a_f	0.32	ghy_925h02m_f	0.21
Kelowna (CA)	ghy_915h02a_f	0.20	ghy_915h02m_f	0.14
Nanaimo (CA)	ghy_938h02a_f	0.12	ghy_938h02m_f	0.09
Prince George (CA)	ghy_970h02a_f	0.35	ghy_970h02m_f	0.23
Vancouver (RMR)	ghy_933h02a_f	0.26	ghy_933h02m_f	0.19
Victoria (RMR)	ghy_935h02a_f	0.08	ghy_935h02m_f	0.07

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Yukon	ghy_060h02a_f	0.24	ghy_060h02m_f	0.16
Territoires du Nord-Ouest	ghy_061h02a_f	1.81	ghy_061h02m_f	1.07
Nunavut	ghy_062h02a_f	2.52	ghy_062h02m_f	1.50

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement des parties adjacentes (extra) pour les couvertures d'hydrographie soutien :

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
AREA ¹	8	18	F	5
PERIMETER ¹	8	18	F	5
<Nom du fichier> # ¹	4	5	B	0
<Nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
ZONE	1	1	I	-

¹ Champs inclus avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description des éléments/champs :

Nom	Description
AREA	Superficie du polygone, Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
PERIMETER	Perimètre du polygone, Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier > #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier > -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ZONE	Valeur de 1 pour l'eau, 0 pour le Canada terrestre, 3 pour le continent Américain (qui partage une frontière avec le Canada), 4 pour la France (St-Pierre-Miquelon) et 5 pour le Groenland.

Noms et volume des fichiers des parties adjacentes (extra) d'hydrographie de soutien:

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Grands Lacs	ggl_000h02a_f	2.57	ggl_000h02m_f	1.57
Fleuve et golfe St. Laurent	gsl_000h02a_f	1.95	gsl_000h02m_f	1.19
Océan Atlantique et St-Pierre - Miquelon	gatl000h02a_f	2.13	gatl000h02m_f	1.71
Océan Arctique	garc000h02a_f	3.31	garc000h02m_f	2.14
Océan Pacifique	gpac000h02a_f	2.06	gpac000h02m_f	1.23
Régions limitrophes de la zone continentale des É.-U. et de l'Alaska	geu000h02a_f	1.56	geu000h02m_f	0.93
Groenland	ggrl000h02a_f	0.18	ggrl000h02m_f	0.14

Annexe I : Notes sur les aires de diffusion dans les fichiers de limites cartographiques

Aires de diffusion non incluses dans les FLC des AD : zéro population et territoire

Certaines aires de diffusion qui ne comportent aucune population et dont le territoire est inexistant n'ont pas été indiquées dans les Fichiers des limites cartographiques. On a créé ces aires de diffusion en raison de l'intersection formée avec des limites de niveau supérieur, ce qui a nécessité la création d'une aire de diffusion. Les aires de diffusion qui suivent ne comportent pas de population ou de territoire :

10010366	13150035	47060071	59170448	59290077
10010368	13150095	47060477	59190082	59350137
10040059	35470134	59150949	59190127	59350171
10040064	35510031	59150950	59190128	59350184
10050019	35510052	59152771	59210039	59350188
11030048		59153176	59210040	59390083

Aires de diffusion non incluses dans les FLC des AD : zéro population et dont le territoire est minime

Il est possible que d'autres aires de diffusion ne comportant pas de population et dont le territoire est minime ne soient pas indiquées dans les Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion. Selon la Base d'extraction de données, ces aires de diffusion couvrent un territoire de moins de 10 kilomètres carrés. Voici la liste de ces aires de diffusion :

10010190	13040022	35510012	59152772	59170540
10010367	13150036	35570241	59152773	59190083
10010370	24910022	35580247	59153337	59190111
10010373	35070090	35580284	59170004	59210156
10040038	35480093	46010032	59170015	59250106
10080106	35480105	46190031	59170026	59250109
12170001	35480106	46190032	59170447	59270027
13020033	35510006	59150026	59170529	59290062

AD associées à des navires et à des plates-formes pétrolières

Certaines aires de diffusion, qui équivalaient à des secteurs de dénombrement, représentent exclusivement des navires ou des plates-formes pétrolières. Elles ne comportent aucun territoire. Celles qui comptent de la population ont été intégrées dans le Fichiers des limites cartographiques, alors que celles qui n'en comptent pas ont été retranchées du fichier. Certains secteurs de dénombrement de navires et de plates-formes pétrolières font partie d'une AD plus grande qui couvre un territoire. Par conséquent, ces secteurs ne sont pas exclusivement des navires ou des plates-formes pétrolières. On en dresse ici la liste :

10010191	12090355	24230875	35200832	35570139
10010294	12090356	24661919	35200834	35570188
10010301	13010055	24661920	35240430	35580315
10010376	13010103	35060239	35260569	59153181
		35070028		59170312

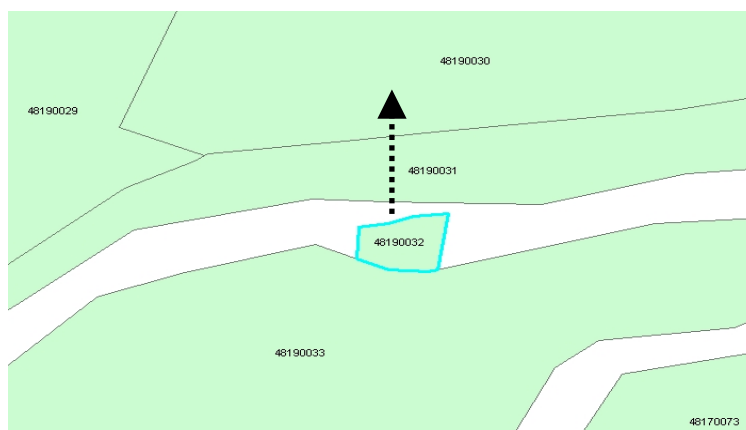
Aires de diffusion terrestres auxquelles on a rattaché certaines données de recensement des navires et des plates-formes pétrolières :

10010369	12040024	12090554	12170139	35280150
10010481	12090546	12090555	24010017	35400046
10030036	12090548	12090556	24090034	35410001
11020113	12090549	12090557	24950024	35420052
11020114	12090550	12090558	35070028	35430534
12010028	12090551	12090559	35140093	35430535
12010029	12090552	12090560	35280140	35490072
12040023	12090553	12140038	35280149	59430056
59470051				

Nota sur les aires de diffusion suivant

L'AD suivante est attribuée à une plate-forme pétrolière. Toutefois, une petite superficie de terre lui est attribuée en raison de la présence de petites îles côtières : 10010376.

Une des AD est une erreur de limite connue dans la base source et dans le Fichier des limites cartographiques des AD. L'AD 48190032, désignant le centre correctionnel de Peace River, est incorrectement située dans la rivière de la Paix; elle devrait en fait être située sur la rive nord, dans l'AD 48190030 (voir ci-dessous) :



Annexe J : Notes sur les Fichiers des limites cartographiques des localités désignées et des subdivisions de recensement faisant partie de localités désignées

Une localité désignée est représentée incorrectement dans le Fichier des limites des localités désignées (Red Sucker Lake, LDuid no 460042). Les deux îles sur lesquelles se trouve cette LD ne figurent pas dans la couche hydrologique. Par conséquent, la LD 460042 ne comporte aucune superficie de terre.

Certaines LD_SDR sont situées entièrement dans l'eau ou ont une très petite superficie (moins d'un kilomètre carré selon la Query Base). Elles sont formées par l'intersection de limites de subdivisions de recensement et de limites de localités désignées. Aucun chiffre de population n'y est associé et elles ne figurent pas dans les Fichiers des limites cartographiques des LD_SDR

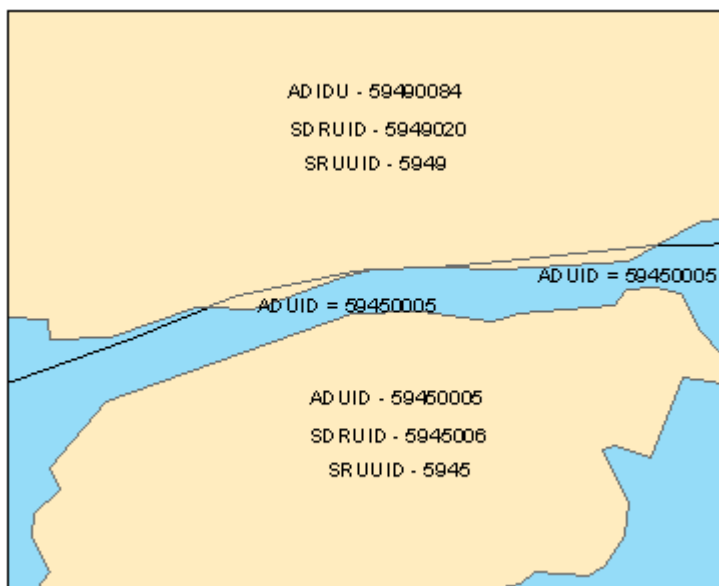
35510170001	59170440010	59170490010	59170540010	59190170012
59190430010	59190490010	59210200003	59290240005	59290260005

Annexe K : Notes sur les Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion, des subdivisions de recensement, des subdivisions de recensement unifiées, des divisions de recensement et des circonscriptions électorales fédérales ayant un polygone lamelle

Quelques polygones lamelles (polygones minces et très longs) ont été créés sur les îles dans les fichiers des aires de diffusion, subdivisions de recensement, subdivisions de recensement unifiées, divisions de recensement et circonscriptions électorales fédérales après avoir superposé la couche de limite et d'hydrographie. La couche de limite a été créée de la Base géographique nationale à l'échelle de 1:50,000, 1:250,000 1:1,000,000 (CNM). La couche hydrographique a été créée de la Base nationale de données topographiques à l'échelle de 1:50,000, 1:250,000, et GéoBase hydrologie niveau 0 à l'échelle 1:1,000,000. L'hydrographie de la Base nationale de données topographiques a été utilisée à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. L'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 a été utilisée pour le reste du pays.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer qu'il n'y avait aucun polygone lamelle de créé après la superposition de la couche de limite et d'hydrographie. Une attention spéciale a été apportée à la superposition entre la couche de limite et de la GéoBase hydrologie niveau 0 (extérieur des RMR/AR) à cause de la différence de l'échelle.

La figure 3 montre deux polygones lamelles d'aires de diffusion, d'une subdivision de recensement et d'une subdivision de recensement unifié créés par la superposition de la couche de limite et de la GéoBase hydrologie niveau 0.



Dans ce cas si l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 chevauche la couche de limite dans la Base géographique nationale.

Polygones lamelles trouvés sur le fichier des limites cartographiques des aires de diffusion:

59250007 59430036 59430044 59450005 (3 lamelles) 59470026
59470042 (2 lamelles)

Polygones lamelles trouvés sur le fichier des limites cartographiques des subdivisions de recensement:

5943037 5945006 5947012 5947016

Polygones lamelles trouvés sur le fichier des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées:

5943037 5945006 5947016

Polygones lamelles trouvés sur le fichier des limites cartographiques des divisions de recensement:

5943 5945 5947

Polygone lamelle trouvé sur le fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales:

59028

Annexe L : Genres de subdivision de recensement selon la province et le territoire, recensement de 2001

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
		5 600	381	113	98	275	1 476	586	298	1 002	452	809	35	37	31
C	Cité – City	148	3	2	–	7	2	51	8	14	15	44	1	1	–
CC	Chartered Community	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–
CM	County (Municipality)	28	–	–	–	–	–	–	–	–	28	–	–	–	–
COM	Community	33	–	33	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
CT	Canton (Municipalité de)	66	–	–	–	–	66	–	–	–	–	–	–	–	–
CU	Cantons unis (Municipalité de)	7	–	–	–	–	7	–	–	–	–	–	–	–	–
DM	District Municipality	53	–	–	–	–	–	–	–	–	–	53	–	–	–
HAM	Hamlet	36	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	10	24
ID	Improvement District	8	–	–	–	–	–	–	–	–	8	–	–	–	–
IGD	Indian Government District	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–
IM	Island Municipality	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–
LGD	Local Government District	2	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	–
LOT	Township and Royalty	67	–	67	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
M	Municipalité	590	–	–	–	–	590	–	–	–	–	–	–	–	–
MD	Municipal District	48	–	–	12	–	–	–	–	–	36	–	–	–	–
NH	Northern Hamlet	9	–	–	–	–	–	–	–	9	–	–	–	–	–
NL	Nisga'a Land	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–
NV	Northern Village	13	–	–	–	–	–	–	–	13	–	–	–	–	–
NVL	Nisga'a Village	5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	5	–	–	–
P	Paroisse (Municipalité de)	265	–	–	–	–	265	–	–	–	–	–	–	–	–
PAR	Parish	152	–	–	–	152	–	–	–	–	–	–	–	–	–

suite à la page suivante

Genre de SDR (suite)		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
R	Réserve indienne – Indian Reserve	1 047	1	4	24	19	31	145	78	169	88	487	4	2	–
RC	Rural Community	1	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
RDA	Regional District Electoral Area	165	–	–	–	–	–	–	–	–	–	165	–	–	–
RG	Region	1	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
RGM	Regional Municipality	4	–	–	3	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–
RM	Rural Municipality	417	–	–	–	–	–	–	120	297	–	–	–	–	–
RV	Resort Village	43	–	–	–	–	–	–	–	43	–	–	–	–	–
S-E	Établissement indien – Indian Settlement	28	–	–	–	–	5	6	4	1	4	3	5	–	–
SA	Special Area	3	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	–	–	–
SCM	Subdivision of County Municipality	28	–	–	28	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
SET	Settlement	31	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13	15	3
SM	Specialized Municipality	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–
SUN	Subdivision of Unorganized	90	90	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
SV	Summer Village	52	–	–	–	–	–	–	–	–	52	–	–	–	–
T	Town	794	286	7	31	27	–	111	52	147	110	15	3	4	1
TI	Terre inuite	10	–	–	–	–	10	–	–	–	–	–	–	–	–
TL	Teslin Land	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–
TP	Township	245	–	–	–	–	–	245	–	–	–	–	–	–	–
TR	Terres réservées	9	–	–	–	–	9	–	–	–	–	–	–	–	–
UNO	Non organisé – Unorganized	147	–	–	–	–	110	17	11	2	–	–	2	2	3
V	Ville	271	–	–	–	–	271	–	–	–	–	–	–	–	–
VC	Village cri	8	–	–	–	–	8	–	–	–	–	–	–	–	–
VK	Village naskapi	1	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–
VL	Village	647	–	–	–	69	87	11	23	307	105	40	4	1	–
VN	Village nordique	14	–	–	–	–	14	–	–	–	–	–	–	–	–

Références

- McNiven, C., H. Puderer et D. Janes. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-2. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- McNiven, C. et H. Puderer. 2000. *Délimitation au Nord canadien : un examen de la relation nord-sud au Canada*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-3. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Mendelson, R. 2001. *Les structures géographiques comme variables de recensement : se servir de la géographie pour analyser les phénomènes sociaux et économiques*. Série de documents de travail no. 2001-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Puderer, H. 2000. *Présentation de l'aire de diffusion pour le Recensement de 2001 : une mise à jour*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-4. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Rambeau, S. et K. Todd. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) accompagnées de données du recensement*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2000. "Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie." Approuvée le 31 mars 2000. *Manuel des politiques*. Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada. http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform_f.htm
- . 2002a. *Dictionnaire du recensement de 2001*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-378-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002b. *Le recensement de 2001 en bref*. Recensement de 2001 de Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-379-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002c. *Chiffres de population et des logements*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 93-360-XPB confirmed?). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002d. *Classification géographique type. Volume I*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-571-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002e. *Classification géographique type. Volume II*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-572-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

-
- Weiss, C. et A. Akuoko-Asibey. 1998. *Tests automatisés de la superficie des terres pour le recensement de 2001: résultats préliminaires obtenus en utilisant les fichiers numériques cartographiques de 1996*. Série de documents de travail de la géographie no. 1998-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

Produits et services de la Géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 2001. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

1. Cartes de référence

Les cartes de référence indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les codes des régions géographiques normalisées ainsi que les principaux traits culturels et physiques, comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs. Plus de 5 600 cartes de référence sont disponibles pour le recensement de 2001. Compte tenu des diverses tailles des régions géographiques, différentes échelles et couvertures de carte sont requises pour montrer le niveau de détail approprié. On trouvera ci-dessous la description de chaque série de cartes.

Cartes de référence nationales

92F0172XCB Cartes de référence – ensemble complet, recensement de 2001

92F0144XIB Divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions économiques et divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 2001

92F0144XIB Classification des secteurs statistiques, subdivisions de recensement, 2001

92F0152XPF Carte de référence des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

92F0149XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement

La série de cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les codes des divisions de recensement (par exemple les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. La série comprend 22 cartes. Les échelles des cartes vont de 1/310 000 à 1/3 500 000.

92F0145XPB Cartes de référence des secteurs de recensement, selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement

La série de cartes de référence des secteurs de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement ainsi que les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales des RMR ou des AR. Elles comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants. La série comprend 85 cartes, et une, deux, trois ou quatre d'entre elles couvrent chaque RMR ou AR. Elles sont produites à une échelle allant de 1/25 000 à 1/2 000 000 et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

92F0146XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon le secteur de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon le secteur de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre un secteur de recensement (SR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celui-ci. La carte montre également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que des réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles (par exemple les rivières, les lacs et les voies ferrées) en arrière-plan.

La série comprend environ 4 800 cartes, soit en général une carte par secteur de recensement. Chaque carte mesure approximativement 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po).

92F0147XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement couvre les petites agglomérations de recensement qui ne sont pas comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chaque carte de la série couvre une agglomération de recensement (AR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. La carte montre aussi les limites des subdivisions de recensement (municipalités) ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

La série comprend environ 100 cartes, soit en général une carte par agglomération de recensement. L'échelle et la taille des cartes varient, et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

92F0148XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon la division de recensement pour les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon la division de recensement couvre les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Chaque carte de la série couvre une division de recensement (DR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. Elle montre aussi les limites des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

2. Produits de données géographiques

Les produits de données géographiques contiennent les chiffres de population et des logements du recensement de 2001.

93-360-XPB Tableaux nationaux d'ensemble – Recensement de 2001

Les tableaux nationaux d'ensemble donnent les chiffres de population et des logements d'après le recensement du Canada de 2001. Les niveaux de géographie sont le Canada, les provinces et les territoires ainsi que d'autres régions géographiques, dont les subdivisions de recensement (municipalités), les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les tableaux indiquent le taux de variation de la population et des logements entre 1996 et 2001 pour

certaines découpages géographiques. On trouve aussi des données sur la superficie des terres et la densité de la population. Les limites géographiques étaient en vigueur au 1er janvier 2001.

92F0150XCB GéoSuite, Recensement de 2001

GéoSuite est un outil d'extraction de données, de recherche et de production de totalisations offert sur un disque compact qui contient le logiciel et les données. Il permet aux utilisateurs d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer les codes et les noms des régions ainsi que les chiffres de population et des logements. GéoSuite comprend la liste des cartes de référence des aires de diffusion (AD), ce qui facilite la recherche des cartes de référence des AD appropriées.

92F0086XCB Chiffres des codes postaux

Nota – Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

Chiffres des codes postaux, recensement de 1996 comprend les chiffres de population et des logements pour chaque secteur défini par le code postal à six caractères indiqué par les répondants. Les chiffres de population et des logements sont présentés selon le code postal, selon la région de tri d'acheminement (RTA- les trois premiers caractères du code postal) et selon la province ou le territoire. Les données sont fournies avec un logiciel de type Windows qui permet aux utilisateurs d'exécuter des manipulations de données simples telles que la recherche de l'ensemble de données correspondant à un code postal donné, l'importation de groupes de codes postaux pour lesquels on veut obtenir des données et l'exportation des groupes de codes postaux. Les documents de référence sont présentés sous forme électronique sur le disque CD-ROM.

3. Produits d'information spatiale

L'information spatiale présente le profil et l'emplacement des traits géographiques. Les limites, les réseaux routiers et les autres traits des régions géographiques normalisées sont offerts en format numérique permettant la cartographie et les applications du Système d'information géographique (SIG). Ces produits comprennent les Fichiers des limites cartographiques (FLC), les Fichiers du réseau routier (FRR) et les Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR).

Fichiers des limites cartographiques, Recensement de 2001

Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien et les lacs intérieurs de grande étendue, le tout étant intégré en une seule couche. Les coordonnées sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) de 2001 remplacent les Fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits au recensement de 1996.

Les Fichiers des limites cartographiques peuvent être utilisés conjointement avec les données du Recensement de la population, les données du Recensement de l'agriculture et d'autres données de Statistique Canada aux fins d'analyse des données et de cartographie thématique (avec un logiciel approprié). Les codes géographiques permettent de coupler les données statistiques et les limites des régions géographiques. Les Fichiers des limites cartographiques permettent aussi à l'utilisateur de créer de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées et de manipuler les données à l'aide du logiciel qu'il utilise. Sur le plan de la précision de localisation, les Fichiers des limites cartographiques sont compatibles avec les Fichiers du réseau routier et les Fichiers schématiques du réseau routier, lesquels peuvent fournir des renseignements géographiques supplémentaires pour les applications cartographiques.

92F0160XCF Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires
92F0163XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)
92F0161XCF Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement et des régions économiques
92F0167XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées
92F0162XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement
92F0165XCF Fichier des limites cartographiques des localités désignées
92F0166XCF Fichier des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement
92F0168XCF Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement
92F0164XCF Fichier des limites cartographiques des régions urbaines
92F0169XCF Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion

92F0159XCF Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population, recensement de 2001

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population contient l'écoumène de population généralisé fondé sur les données du recensement de 2001 relatives à la densité de la population et compte au moins un polygone d'écoumène pour chaque division de recensement (DR). Il peut être utilisé pour produire ces cartes thématiques statistiques à petite échelle.

Pour le recensement de 2001, l'écoumène de population comprend les îlots dont la densité de population est d'au moins 0,4 habitant au kilomètre carré (soit environ un habitant au mille carré). Afin d'assurer une meilleure visibilité sur les cartes thématiques à petite échelle au niveau de division de recensement, les polygones détaillées de l'écoumène sont généralisées, et les petites zones de représentation d'écoumène qui ne sont pas contiguës sont agrégées. Chaque division de recensement (DR) compte au moins une zone d'écoumène. Lorsqu'on utilise les limites de l'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes choroplèthes, on obtient une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données dans les régions géographiques normalisées.

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il est disponible gratuitement sur Internet ou est offert sur CD-ROM. Ce fichier n'est pas un fichier des limites cartographiques. Il est offert avec son propre guide de référence.

92F0039XDF Fichier des limites des régions de tri d'acheminement

Nota — Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

Le **Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996** est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il décrit les limites des régions de tri d'acheminement (RTA), qui ont été établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. Après analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement.

92F0157XCF Fichiers du réseau routier Recensement de 2001

Les Fichiers du réseau routier (FRR) contiennent une couche de données sur le réseau routier de l'ensemble du pays et une couche indiquant les limites provinciales et territoriales. La couche du réseau routier comprend les routes, les noms de routes et les tranches d'adresses (attributs d'arcs) ainsi que les codes géographiques identifiant les flots, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement / agglomérations de recensement, et les provinces / territoires (attributs de polygones). Les tranches d'adresses sont indiquées principalement pour les grands centres urbains du Canada. La couche des limites provinciales et territoriales comprend des données hydrographiques (littoral canadien et lacs intérieurs de grande étendue) ainsi que les limites et les codes géographiques. Les coordonnées numériques sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).

Des Fichiers du réseau routier sont offerts pour le Canada, pour chaque province et territoire ainsi que par région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) divisée en secteurs de recensement.

92F0158XCF Fichier schématique du réseau routier, Recensement de 2001

Le Fichier schématique du réseau routier (FSRR) contient certaines routes (avec leur nom mais sans les adresses) tirées des Fichiers du réseau routier (no 92F0157XCF au catalogue). Les routes incluses sont classées selon quatre niveaux de détail qui conviennent à la cartographie à petite et à moyenne échelles. Le FSRR peut fournir certains traits cartographiques de référence pour la production de cartes thématiques à l'aide des Fichiers des limites cartographiques. La précision de localisation du FSRR ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage et l'ingénierie. Le FSRR ne comprend pas l'hydrographie.

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont offerts pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) divisées en secteurs de recensement.

4. Produits des attributs d'information

Les produits des attributs d'information donnent des renseignements descriptifs sur les caractéristiques d'un produit. Ces fichiers comprennent : le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et le Fichier des codes postaux par circonscription électorales fédérales (FCPCÉF).

92F0027XCB Fichier de conversion des codes postaux

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques du recensement de 1996 normalisées (telles que les secteurs de dénombrement, les municipalités, les secteurs de recensement, et ainsi de suite). Il fournit également les coordonnées x, y (latitude et longitude) pour un point qui représente l'emplacement approximatif de la région définie par le code postal afin de permettre des applications cartographiques.

Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et certaines agglomérations de recensement (AR). Un guide de référence est inclus.

92F0027UCB Fichier de conversion des codes postaux – mise à jour

Le FCCP est mis à jour avec de nouveaux codes postaux tous les semestres et est disponible en janvier et en juillet. Les clients doivent acheter le FCCP au prix initial, et les mises à jour (92F0027UDB) ultérieures sont offertes à un prix de mise à jour ou d'abonnement. Le prix de mise à jour est un tarif uniforme qui, dans la plupart des cas, est beaucoup moins élevé que le prix initial. Un rabais additionnel de 25 % sur les mises à jour est offert aux abonnés. Pour bénéficier des avantages de

l'abonnement, le client devra déboursier au préalable le coût d'un fichier mis à jour par année, et ce jusqu'à ce que le FCCP représentant la géographie du recensement de 2001 soit diffusé.

Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standards pour le Canada ainsi que les provinces et les territoires. Un guide de référence est inclus.

92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

Le fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 1996). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier plus de 680 000 codes postaux aux 301 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) – Mise à jour

Des mises à jour bi-annuelles du Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet fournissent les nouveaux codes postaux de janvier de la même année. Les mises à jour en janvier fournissent les nouveaux codes postaux de juillet de l'année précédente. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (92F0028XDB) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0028XDB) au tarif de mise à jour (voir le tableau 13).

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

5. Services géographiques

Divers services sont offerts, y compris des services de cartographie personnalisée, des services de création de régions personnalisées (service de géocodage) et l'établissement de produits géographiques personnalisés.

97C0006 Service géographique personnalisé

Si les produits réguliers ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, celui-ci il peut faire une demande spéciale pour obtenir des produits géographiques non normalisés. Par exemple, il est possible de produire un ensemble différent de fichiers géographiques, d'extraire des données spéciales de même que manipuler ou fusionner l'un ou l'autre des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, d'attributs, des limites et du réseau routier). Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

97C0005 Service de géocodage (création d'aires personnalisées)

Le service de géocodage permet aux utilisateurs de définir les régions géographiques qu'ils souhaitent étudier (régions définies par l'utilisateur ou agrégation de régions géographiques du recensement normalisées) pour obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques

personnalisés sont élaborés à partir d'une agrégation d'îlots ou de côtés d'îlot, au besoin, dans les régions comprises dans le fichier du réseau routier. Les données de la région personnalisée ainsi créée sont transmises aux responsables du recensement pour que des totalisations soient établies. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

97C0007 Cartes géographiques personnalisées

Des cartes thématiques et autres peuvent être produites pour répondre précisément aux besoins des clients. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de détails.

Entente de licence d'utilisation finale

DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «le titulaire de la licence») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

CONDITIONS D'UTILISATION

1. Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
2. L'organisme titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
3. Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous-licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à quelque autre organisme.
4. Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit les logiciels qui font partie de ce produit de données.
5. Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion ou de mise en marché.
6. Le titulaire de la licence a droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique:
Source (ou «Adapté de», s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue du produit, et date de référence du produit
7. Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier une quantité importante de données extraites du produit de données sous quelque format que ce soit.
8. Toute violation de la présente entente la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

GARANTIES ET DÉSISTEMENTS

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

ACCEPTATION DES CONDITIONS

Il *VOUS INCOMBE* de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire.

TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Services d'octroi de licences
Division du marketing, Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 9^{ième} étage, section A
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada
Courriel : licensing@statcan.ca
Téléphone : (613) 951-1122
Télécopieur : (613) 951-1134

© Statistique Canada, 2002